L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 DECEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
G. DUVERGER. S. HARBY.

Rue de Chartres, No. 63, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 14 DECEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine." à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour:

Par E. Roger & Co, 28 rue de la Vieille Levée—Ro[illegible]—Aussi, couvertures de lit.—Aussi, corsets français. Aussi, marchandises avariées.

Par Blache & Beaumont—Le fonds d'un magasin de tailleur, rue Bourbon, entre Canal et Douane.

Découvertes et production de l'or.

Les découvertes de l'or paraissent devoir faire le tour du monde; et il n'est pas de pays qui ne soit appelé à avoir son El Dorado. C'est, il faut bien le dire, la préoccupation la plus vive aujourd'hui; et toutes les terres dont [illegible] jusqu'à ce moment, semblent destinées à l'avance, condamnées même sous peine de répudiation, à fournir à leurs explorateurs des mines d'or ou d'argent. C'est comme une condition *sine qua non*.

Après la Californie, après l'Australie, après la Nouvelle Zélande, après le Kansas, voici venir l'Afrique.

Cette fois, c'est à la suite d'une expédition entreprise dans le haut du fleuve Saint Louis (Sénégal) par le gouverneur de cette colonie française, que la merveilleuse découverte dont il s'agit a été faite.

Voici en quels termes se résume le rapport adressé au prince ministre des colonies, par M. Faidherbe, gouverneur du Sénégal:

Parti le 4 juillet de Saint-Louis, ville bâtie, comme on sait, à l'embouchure du Sénégal, cet officier remonta le fleuve avec une expédition nombreuse et arriva, le 25 du même mois, à Kéniaba. Cette localité, située à mille kilomètres de Saint-Louis, n'a par elle-même aucune importance: mais les mines fameuses de Bambouck se trouvent dans son voisinage, et le gouverneur voulait créer sur ce point un établissement projeté depuis plusieurs années.

Des [illegible] ont été immédiatement pratiqués dans les terrains aurifères exploités par les indigènes. Il ne s'agissait encore que d'essais très bornés, destinés à constater la présence de l'or. Le manque d'instruments et des pluies diluviennes ont contrarié les travaux préliminaires. On a reconnu toutefois l'abondance du métal précieux, un ingénieur, laissé sur les lieux par M. Faidherbe, va se livrer à des recherches méthodiquement dirigées qui permettront d'apprécier d'une manière exacte la nature et la richesse de ces mines.

S'il fallait ajouter foi aux récits des voyageurs et à ceux des naturels, la France posséderait dans le Bambouck une nouvelle Californie.

Nous croyons devoir compléter cette nouvelle par le document suivant emprunté au savant ouvrage de M. Wilkey sur la production de l'or dans le monde entier aussi exactement que elle a pu être constatée en 1854:

Les Etats-Unis tiennent la tête. Ils sont portés dans la nomenclature pour 40,000,000 dollars dans la production totale de l'année, qui a été de 116,523,000 dollars dans les 16 Etats mentionnés.

L'Australie et l'Océanie viennent ensuite par 7,200,000 dollars. La Russie pour 14,550,000; L'Asie méridionale et les Indes Orientales, 6,250,000; L'Equateur, la Nouvelle Grenade, etc, 5,720,000. Le Mexique, 2,480,000. Le Brésil, 1,480,000. L'Autriche, 1,413,600. L'Afrique, 992,000.

Le Pérou ne figure que pour 471,200 dollars, le Chili pour 714,000; l'Espagne pour 1,815. C'est la Suède qui tient le dernier rang: elle n'est portée que pour 4 ou 5 dol. seulement.

Pour la *plata*, c'est le Mexique qui l'emporte: il en produit pour 25,000,000 de dollars sur le total de 47,443,200 dol.; le Pérou pour 4,500,000, le Chili pour 4,000,000; la Bolivie, pour 2,000,000; l'Espagne, pour 2,000,000; l'Autriche, pour 1,440,000; la Grande Bretagne, pour 1,120,000; la Russie, pour [illegible] la France, pour 50,000 seulement.

LES FRANÇAIS AU MEXIQUE.

Sous ce titre on lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 4 courant, ce qui suit:

Nous recevons de nos compatriotes de Mexico, la lettre suivante, qui expose une fois de plus et leur désolante situation et leurs griefs contre le représentant de la France dans cette capitale. Nous la reproduisons avec espoir que le gouvernement de l'Empereur avisera à changer un pareil état de choses.

Mexico, 15 novembre 1858.

Depuis son arrivée parmi nous, M. de Gabriac [illegible] de pousser le gouvernement [illegible] les patriotes [illegible] tous les [illegible] pour faire [illegible] ses compatriotes contre le gouvernement [illegible] il a [illegible] à s'engager [illegible] Vera Cruz [illegible] a eu le même [illegible] à l'habileté à son [illegible].

Il est surtout très grandement courroucé contre M. Zamora, gouverneur constitutionnel de Vera Cruz, cette petite rancune a de certaines causes qui ont trait aux [illegible] sa puissance [illegible].

M. Zamora doit en ce moment 167,000 piastres aux créanciers français: il a laissé passer ses échéances sans payer les dividendes, et M. de Gabriac [illegible] à exécuter militairement. Vous savez, monsieur, qu'une cette somme avait été mise en réserve et tenue à la disposition du ministre de France; mais celui-ci, offensé de je ne sais quel [illegible], a voulu voir [illegible] et grand manquement à ses [illegible] et que Vera Cruz est menacé d'un bombardement.

Nous autres, les Français du Mexique, nous trouvons très juste que l'on oblige les créanciers de mauvaise foi à payer leurs dettes et nous tenons surtout à ce que le bon droit et la dignité nationale soient strictement préservés de toute atteinte fâcheuse; mais nous pensons que l'on n'y parviendra jamais tant que le dépositaire naturel de ces grandes choses les compromettra par sa partialité et son penchant invincible aux tripotages politiques.

Le fait est que la colonie s'est fort émue de cette déclaration d'hostilités et qu'elle n'a pas été très surprise dans le *Diario Oficial* de M. Zuloaga que les escadres étrangères n'avaient mission à partir qu'avec les ministres de Juarez. De toutes les villes de la république, Vera Cruz est précisément celle où les Français reçoivent l'accueil et l'hospitalité les plus sympathiques, celle qui s'est distinguée entre toutes, pendant cette triste guerre de parti, par son respect envers les étrangers, et c'est sur cette ville-là que le ministre français appelle les colères et les vengeances de notre escadre.

Que M. Zuloaga nous impose un emprunt forcé attentatoire au droit des gens, que ses journaux insultent chaque jour les Français et ameutent la populace contre eux, que ses généraux dépouillent, emprisonnent et menacent de fusiller les étrangers qui refusent de se rendre à ses exigences brutales: M. de Gabriac s'apitoie sur ces écarts, il déplore les tristes nécessités de la guerre civile, conseille aux gens de patienter, de se résigner aux outrages et à la spoliation et de ne pas mettre aux abois son cher gouvernement et son excellent ami le clergé—contre de pareilles avanies il n'y a ni remontrance énergique, ni menaces, ni escadre; il ne se rappelle qu'il est le ministre et le gardien de nos meilleurs intérêts que lorsque les *puros* ont commis ou tenté le méfait.

En ce moment, l'indignation est telle que si l'on réunissait tous les Français de la république et qu'on leur demandât: "Vous plait-il que Vera Cruz soit bombardé?" La réponse serait: "Non," à une majorité de 95 sur 100.

On espère ici—vainement peut être—que l'amiral Penaud s'enquerra de l'affaire tout au long et qu'il écoutera les Français chargés de l'éclairer sur ce qui se passe.

La discipline s'oppose à l'intervention de l'amiral entre ses compatriotes et le ministre; mais pendant un [illegible] de ces traditions hiérarchiques, il vient à Mexico, il entendra de la bouche des deux mille Français de la capitale, la vérité que l'on cherche à étouffer et à dénaturer à la légation.

On lui dira que l'emprunt forcé décrété le 15 mai a été jugé *extorsionnaire* par le cabinet anglais, que M. Otway en a exigé le remboursement immédiat et que M. de Gabriac, ministre de France, qui se montra si zélé créancier des qu'il s'agit de M. Zamora, n'a pas trouvé un mot à redire à l'*extorsion* dont les Français sont victimes.

Il serait plaisant de voir MM. Otway, Penaud et Gabriac réunis au palais de Mexico pour traiter cette affaire avec M. Zuloaga.—Quel beau débat diplomatique ça ferait? Voici la question dans sa simplicité:

Le traité anglais régit les Français au Mexique, car tous les traités avec les Mexicains aucune convention générale et tout ce qui nous garantit est la réserve suivante: *Les Français seront en toutes choses traités comme la nation la plus favorisée.* Voilà qui est péremptoire dans la pratique.

Lors de cette loi du 15 mai, M. Otway demanda un délai pour en référer à son gouvernement et recevoir des instructions sur ce cas extraordinaire.

M. de Gabriac, lui, consulté par Zuloaga avant la publication de cet édit d'extorsion, s'empressa de déclarer que la mesure était irréprochable et que l'argent de ses nationaux avait été très opportunément appliqué aux frais de la guerre civile. Les Français résistèrent et il les réprouva et les désapprouva, et trouva tout simple qu'on envoyât des soldats enfoncer leurs portes et fouiller dans leurs bourses.

Aujourd'hui que le cabinet anglais a interprété le texte de son traité,—certes, l'interprétation ou revenant de droit—aujourd'hui que le gouvernement mexicain lui-même s'est rétracté indirectement de ses prétentions, M. de Gabriac n'exige rien; il fait le distrait et la sourde oreille—savez-vous pourquoi il n'invitera pas le contre-amiral à se rendre dans la capitale? C'est que dans une entrevue pareille, il serait cruel pour le ministre de s'entendre dire par M. Zuloaga devant M. Penaud, que toute réclamation contre l'emprunt forcé lui parait plus qu'étrange après les conseils, l'approbation et l'appui que lui a donnés, en cette circonstance, M. le ministre de France, vicomte de Gabriac. Et certes la riposte serait difficile et la présence de M. Penaud dans un pareil débat ne pourrait être que fort importune et compromettante au dernier point.

Que dire d'un ministre qui dans un cas aussi grave ne fait aucune réserve, ne demande aucun délai comme s'il n'était pas toujours trop tôt quand il s'agit de sacrifier ses compatriotes?

Que dire d'un ministre qui après la protestation de l'Angleterre et des Etats-Unis ne revendique pas en faveur des siens l'interprétation du cabinet anglais?

Brisons-là—mon intention était d'écrire une correspondance de faits et non de discuter. Il ne me reste qu'à vous dire que tous les Français s'accordent à penser que la première satisfaction à donner à l'honneur français au Mexique est de relever un ministre qui s'est déclaré partisan et s'est fourré jusqu'aux oreilles dans les galimatias de ce pays.

Nous croyons et nous espérons que l'intervention de l'escadre à Vera-Cruz se terminera sans coup férir et que M. Zamora paiera ou fera accepter des termes de paiement. Nous croyons et nous espérons aussi que les comptes plus sévères et plus sérieux, les comptes d'honneur, seront réglés entre la France et le gouvernement de M. Zuloaga. Nous savons tous que l'escadre anglaise agira dans ce sens et que son commandant exigera tout d'abord le remboursement de l'emprunt forcé, et ensuite la destitution et la mise en accusation de MM. les généraux Miramon et Marquez qui ont poussé aux dernières limites la brutalité contre deux sujets anglais: MM. Davis, de San Luis, et Newal, de Zacatecas.

Nous recevons, en même temps, ajoute le *Courrier des Etats-Unis*, copie de la lettre suivante, adressée par les résidents français de Mexico à M. de Gabriac, pour invoquer—toujours en vain, paraît-il—sa protection contre de nouveaux outrages:

A S. E. M. le Ministre de France à Mexico.

Mexico, le 14 octobre 1858.

Monsieur le vicomte,

Plusieurs Français viennent d'être arrêtés et tous sans exception, ont été injuriés et maltraités de la manière la plus ignoble et la plus lâche, non seulement par les bas employés de la police, mais, ce qui est bien plus honteux, par des employés supérieurs du général Zuloaga. Tous ces individus, pères de famille, hommes établis, ne s'occupant en rien de politique, ont été maltraités et menacés de *coups de pistolet, sans motif*, puisqu'ils ne faisaient *aucune* résistance, et seulement par suite de la haine sauvage de certaines personnes contre tout ce qui est étranger.—Les arrestations ont été faites souvent par des gens n'appartenant pas à la police et ne justifiant d'aucun ordre légal. J'espère, M. le ministre, que vous me saurez gré de vous faire connaître des actes aussi arbitraires et aussi répréhensibles, actes qui pourraient, dans un pareil moment de fièvre d'arrestations, où personne ne peut être tranquille, si innocent qu'il soit, amener des cas sanglants de résistance légale. Votre intervention auprès du général Zuloaga nous évitera, sans aucun doute, non les arrestations, mais les insultes, les menaces, les mauvais traitements et les illégalités, puisqu'aux termes de la loi et hors le cas de flagrant délit, tout agent de police doit justifier d'un ordre d'arrestation, cas auquel toute résistance devient répréhensible.

Les faits auxquels je fais allusion, sont ceux-ci:

M. Truart, ébéniste, mené devant le commandant général (qui, il y a là mois, était ac teur ambulant,) a été lâchement menacé par lui et par un de ses officiers, qui lui ont tous deux appuyé un pistolet sur la tête en le menaçant de le tuer et en lui disant, entre autres injures, qu'il était une *canaille d'étranger*. M. Bijet, son beau frère, ayant été le réclamer, a été également injurié à cause de sa qualité d'étranger. C'est le même qui, quelques jours auparavant avait été menacé dans son magasin par le colonel Gual, qui mit le pistolet à la main pour éviter de lui payer une misérable somme qu'il lui devait. M. Gual est le même qui a dernièrement tenté d'assassiner en pleine rue M. Garcia Torer.

Enfin, aujourd'hui, a été arrêté M. Guillemin, dentiste, non par un agent de police, mais par un aide de camp du général Zuloaga, et cela sans avoir d'ordre d'arrestation et en le menaçant, comme cela est devenu à la mode, de lui brûler la cervelle.—M. Lacaze, peintre en bâtiment, a été arrêté monté sur son échelle et occupé de ses travaux habituels, a été également maltraité et on ne voulait le mener en prison, seulement parce qu'il avait, selon l'usage des ouvriers, une blouse en flanelle rouge. Enfin, un soldat est venu insulter plusieurs Français qui se trouvaient dans un restaurant de la rue Plateros, seulement parce qu'il les regardaient.

Recevez, M. le ministre, etc.

Le *Courrier des Etats-Unis* dit pour terminer:

"Depuis que cette lettre a été adressée à M. le ministre de France—nous écrit on encore—un employé de la chancellerie française, ancien chancelier sous l'empire, ancien capitaine, vieillard décoré de l'ordre de Ste Hélène, a été publiquement et sans motif, par un *aide de camp* du général Zuloaga, qui a crié au moment où il passait: *meure l'étranger*!"

Il est impossible, nous le répétons, qu'un pareil état de choses n'appelle pas l'intervention immédiate et décisive du gouvernement français.

NOUVELLES DE PANAMA—AFFAIRE DU WASHINGTON.—Nous avons reçu des journaux du 4 courant. Nous trouvons dans le *Star & Herald* le récit suivant relatif à l'affaire des passagers du *Washington*, et qui détruit complètement les faits que nous avons enregistrés, d'après nos communications télégraphiques:

Ainsi que nous l'avions prévu, il y a quelques temps, les passagers qui ont quitté New-York à bord du steamer *Washington*, le 20 du courant, (novembre) pour Nicaragua, ont trouvé à Greytown qu'aucun arrangement n'avait été pris pour les transporter à San Francisco; ils ont été en conséquence obligés de se rembarquer pour Aspinwall. On compte environ 400 de ces malheureux dupés, dont quelques uns n'avaient que peu de ressources; il a été décidé, grâce à la libéralité de la compagnie Pacific Mail Steamship, dans l'impossibilité de continuer leur route sur le steamer *Sonora*.

AMÉRIQUE DU SUD.—Par la voie de Panama nous avons des avis de Valparaiso du 1er novembre, de Callao du 12.

CHILI.—Les nouvelles de cette république ont sans intérêt. Les bruits d'une révolution imminente circulent activement, et le parti de l'opposition parait, chaque jour, gagner du terrain; le gouvernement, de son côté, fait de grands efforts pour résister, mais les mesures adoptées par le cabinet provoquent une grande irritation. Les personnes qui sont accusées de s'occuper de la fabrication de munitions de guerre, ont été relâchées, aucune preuve n'existant contre elles.

On avait fait courir le bruit d'une tentative d'assassinat sur le président, mais la presse locale est muette sur ce point. Une lettre particulière dit seulement qu'un individu armé d'un poignard avait été arrêté dans l'intérieur du palais présidentiel.

PEROU.—Un correspondant du *Star & Herald* dit que les préparatifs de guerre contre l'Equateur sont poussés avec vigueur. On a expédié les frégates *Amazonas*, *Loa Thumbes* et *Huaras*, ce dernier bâtiment avec 400 hommes d'infanterie et 200 dragons qui ne manqueront pas d'être fusillés à leur débarquement, attendu, dit la correspondance citée, que les troupes équatoriennes sont de beaucoup supérieures. Les troupes péruviennes ont été accompagnées jusqu'à bord par les généraux Castilla et San Roman; ce dernier est nommé commandant en chef de l'expédition.

MONNAIE DE SAN FRANCISCO.—On lit dans l'*Echo du Pacifique* du 5 novembre:—Dès le premier jour de sa réouverture, qui a eu lieu lundi dernier, 1er novembre, la Monnaie a reçu les dépôts suivants:

En or: 6,431 onces 20, évaluées à $120,000; en argent: 7,385 onces.

TRAVAIL D'UNE SEMAINE.—Le *Democrat* de Nevada rapporte que la compagnie de Live Oak a retiré de son claim, dernièrement, 12,500 piastres en poudre d'or.

C'est le résultat d'une semaine de travail.

MARCHÉ DE SAN FRANCISCO.—Voici ce qu'on écrit de San Francisco à la date du 19 novembre:

"L'arrivée d'une grande quantité de navires américains venant des ports de l'Est, a donné, ces jours derniers, à notre marché beaucoup d'animation; des quantités considérables de marchandises ont changé de main à des prix qui accusent tout au moins une grande fermeté dans les cours, et il s'est fait des expéditions importantes pour l'intérieur. Cet état de choses, basé sur les besoins réels du pays, n'a rien de *forcé*; et ne peut qu'inspirer de la confiance pour l'avenir; aussi les importateurs se montrent-ils fermes dans leurs prétentions.

"Les produits du pays sont toujours dans la même position; les blés et les farines se maintiennent aux cours par suite des signalés depuis plusieurs mois; mais, il faut le dire, les ventes se bornent aux besoins quotidiens de la consommation. Les orges et les avoines sont un peu mieux tenues que par le passé, et l'exportation continue sur une échelle assez restreinte toutefois.

"En marchandises françaises, et nous parlons ici des articles courants, tels que les vins rouges et blancs en barriques et en caisses, les huiles d'olive, les vins muscat, etc. le peu d'importance de notre stock rend les transactions de plus en plus rares et de moins en moins importantes. Les conserves, un peu mieux tenues que par le passé, s'écoulent lentement."

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, *Guillaume Tell*, grand opéra de Rossini, chanté par MM. Lousault, Beauce, Taste, Vila, et Mmes Paola et Vadé.

Au premier jour, l'*Ambassadrice*, opéra-comique en trois actes, d'Auber, chanté par Mlle Angele Cordier, MM. Beauce, L. Bourgeois, etc.

ACCIDENT.—On lit dans le *Sugar Planter* de Baton Rouge, qu'une négresse de 35 ans, de l'habitation J. R. Devall, a été broyée dans les engrenages du moulin, au moment où elle y faisait passer des cannes. Deux petits nègres de la même habitation ont été étouffés sous des bagasses, par l'inadvertance d'un driver.

ENCORE UN NOUVEAU PAPIER.—La *Meuse*, de Liége, dit qu'un chimiste de cette ville a trouvé le moyen de faire un papier à enveloppe de lettres qui aurait la propriété de transmettre sans difficulté sur le corps de la lettre la reproduction du timbre de la lettre de la poste. Ainsi tous les inconvénients de l'enveloppe actuelle disparaîtraient et chaque missive de commerce porterait la date officielle de son envoi sans qu'on pût élever à ce sujet de contestations.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EFFERVESCENCE A SAVANNAH
AU SUJET DE NEGRES AFRICAINS.

Débarquement de 350 nègres africains en Géorgie.

Tentative faite pour saisir la goëlette Wanderer

LES NEGRES DEBARQUÉS A LA CAMPAGNE.

Savannah, 13 décembre—Le Republican de Savannah, de ce matin, affirme positivement de nouveau que la goëlette *Wanderer* a débarqué un chargement de nègres Africains sur la côte, près de Brunswick (Géorgie). Cette affirmation vient à l'appui des bruits qui couraient, samedi, à ce sujet.

Arrestation d'individus de la Nouvelle-Orléans.

L'avocat de district, Granahl, a arrêté, samedi dernier, trois individus que l'on soupçonne d'être impliqués dans l'affaire; voici leurs noms: Juan Bio Majesta, N. A. Brown et Miguel Aguisvi, alias Rajes Harling, tous de la Nlle Orléans. M. Granahl a refusé de les relâcher sous cautionnement, comme étant sous le coup de la loi contre la piraterie, et ils ont été renvoyés en prison pour attendre leur jugement.

M. Granahl et le marshal de district font tous leurs efforts pour prouver qu'ils ne sont pas fautifs dans cette affaire, et ont envoyé à Brunswick pour obtenir des témoignages constatant qu'ils ne sont pas coupables. L'examen aura probablement lieu jeudi.

Refus de livrer la goëlette—Le marshal de district a expédié un petit steamer à Brunswick pour se saisir de la *Wanderer* et la remorquer jusqu'à Savannah, mais celui qui en a le commandement a refusé de la livrer.

On rapporte que le collecteur du port de Darien dit que la *Wanderer* ne paraissait pas avoir des esclaves à son bord.

Les nègres en sûreté dans la campagne.—Le Republican dit qu'il circule le bruit que les Africains ont été débarqués sur l'île Sekyl, et qu'un steamer parti de Savannah, vendredi, a pris à son bord cent cinquante nègres qui se trouvaient sur cette île et les a conduits, par la rivière, sur une habitation au-dessus de Savannah, d'où ils ont été dispersés sur divers points de la campagne.

Pas d'expédition régulière.—La *Wanderer* vient de Ste-Helena; elle n'a pas d'expédition régulière, attendu que les Etats Unis n'ont pas de consul dans ce port, mais elle a des papiers sans formalités qui lui ont été délivrés par des officiers natifs de Ste-Helena, et qui ne portent pas de sceaux.

Le chargement de la *Wanderer* consiste, à ce que l'on présume, en trois cent cinquante nègres.

Steamboats descendant—Vicksburg, 13 décembre—Le steamboat Star Light est passé ici à 9 heures, le Guinare à 11 ce matin; le A. T. Lacey à 4 cette après-midi et le Pacific à 6.

CHRONIQUE LOCALE.

DECÈS.—Il est mort cent vingt-cinq personnes dans les limites de la Nouvelle Orléans, dans la semaine expirée dimanche, 12 du courant, à six heures du matin.

ACCIDENT—Martin Behrman, Allemand, âgé de 19 ans, est mort hier à l'Hôpital de Charité. Il s'était fracassé le crâne en tombant dans la cale du navire *Upland*.

SUICIDE ET TENTATIVE DE SUICIDE—Un tailleur du nom de Michel Waszposki s'est suicidé dimanche soir, entre huit et neuf heures, chez lui, rue St-Pierre, entre Dauphine et Bourbon.

—Jas McGibbin a essayé de se couper la gorge, dimanche soir, à bord du navire *Princess*, mouillé au pied de la rue Clouet, troisième district. On l'a transporté à l'hôpital. Gibbin dit qu'il était surexcité par la boisson.

LES RECORDERS—Une vingtaine de femmes et d'hommes qui s'étaient enivrés ont, du acquitter, les uns deux piastres et demie et les autres dix piastres d'amende, par ordre du recorder Summers.

John C. Clarke est accusé d'avoir enlevé une quantité de bijoux à bord du *Kate Howard*. On a trouvé sur lui l'une des trente montres en or volées sur le bateau.

—Antonio Ranasa a comparu hier devant le recorder Wiltz sous prévention d'avoir reçu des marchandises qu'il savait avoir été volées. La plainte est portée par M. J. Casbergue, rue Bourbon. M. C. déclare que l'étoffe trouvée chez Ranasa a été volée dans son magasin, dans la nuit du 28 novembre dernier. L'accusé n'ayant pu fournir un cautionnement de mille piastres, a été écroué en attendant l'instruction.—Anthony Grinella et Pablo Caido, que le lieutenant Gastinel accuse d'avoir en leur possession des articles volés, ont fourni chacun un cautionnement de cinq cents piastres pour répondre de leur comparution. Ranasa, Grinella et Caido ont été arrêtés, le 11 du courant, par le lieutenant Gastinel, à l'Hôtel de la Marine, rue Vieille Levée. On les soupçonne de vol avec effraction.—M. A. F. Va[illegible], Passage de la Bourse, a fait un affidavit dans lequel il accuse Ranasa d'avoir en sa possession une boîte de cigares volée dans son magasin, il y a trois semaines.

Jean Darbrère est accusé d'être suspect et dangereux.

Arthur Bracelet, accusé de vagabondage, est en prison.

Joe Walker, accusé de vol de pardessus dans le magasin de B. Abadie, rue Vieille Levée, a été écroué faute d'un cautionnement de cinq cents piastres.

—James Ryan se plaint, devant le recorder Long, d'avoir été battu par H. Miller et Frank Longbreu, dans un café de la rue Louisa.—Cautionnement.

Un affidavit accuse Mme Miller d'avoir insulté Alex. Lea et sa femme.

Ed. Leadd a dû acquitter une amende de dix piastres, pour avoir battu Henry Gerdey qui l'avait accusé d'avoir mis le feu à sa boutique.

Clara Johnson, f. c. l., et l'esclave Louisa, dix piastres d'amende pour s'être battues dans la rue St Antoine.

John Hammon, quinze piastres, pour avoir pris part à une rixe qui a eu lieu dans la rue de la Levée.

Quatre jeunes gens ont été condamnés chacun à 10 piastres d'amende pour tapage dans la salle de bal de la Louisiane.

COURS DE DISTRICT—A la Première Cour, M. Louis Wolfram, député shérif, a été assermenté.

Peter Smith et John Marshall, accusés de meurtre, seront jugés: le premier le 23 et le second le 24 du courant.

L'avocat de district n'a pas trouvé lieu à poursuivre J. C. Peter, accusé de larcin.

—A la Sixième Cour, dans l'affaire "l'Eglise Allemande Evangélique vs H. Pressler et le lieutenant Newland", M. Pressler et l'officier ont été condamnés à deux heures de prison pour avoir désobéi à l'injonction et troublé la paix de la Congrégation.

M. N. Vignes nous prie d'appeler l'attention du public sur une vente de lots [illegible] qui aura lieu [illegible] le 22 de ce mois, ainsi qu'on le [illegible] terre de très grande valeur [illegible] district [illegible] pour toutes les [illegible] l'annonce que nous publions ce matin dans nos colonnes.

LIBRAIRIE PAYA.—G. COPPENS & CIE—Cette maison, rue de Chartres, 56, vient de recevoir un choix excellent d'ouvrages de littérature dus aux plumes les plus renommées en France. Nous citerons entre autres ouvrages le *Roi Voltaire*, de M. A. Houssaye; les *Droits de l'Homme*, de M. E. Pelletan; le *Roman d'un jeune homme pauvre*, de M. Octave Feuillet; des romans de MM. Léon Gozlan, Paul Féval, Méry, Souvestre, Paul de Kock, F. Soulié, etc. Voir à nos annonces de ce jour.

LE GÉNÉRAL DE SALLES.—Nous avons annoncé la fin si déplorable du général comte de Salles, qui, après avoir échappé à tous les dangers d'une carrière brillamment parcourue, a reçu la mort de la main d'un frère en démence.—Voici ce que nous lisons sur l'illustre défunt dans un journal de Paris:

"Le général comte de Salles était une de nos glorieuses illustrations militaires. Tous ses grades avaient été conquis sur les champs de bataille de l'Algérie et de la Crimée. Ils étaient tous la récompense directe d'une action d'éclat ou d'un service rendu.

"Officier du corps d'état-major, il joignait une instruction solide des talents militaires réels, que diverses expéditions en Afrique et la guerre d'Orient ont permis d'apprécier, et qui l'avaient placé au premier rang de cette pépinière de généraux d'élite qui sont aujourd'hui à la tête de notre armée. Les soldats l'aimaient pour sa fermeté et sa justice; ses camarades l'estimaient pour la bienveillance de son caractère et l'élévation de son esprit. Il était du petit nombre d'officiers généraux qui remplissaient aujourd'hui les conditions exigées par les réglements militaires pour arriver au maréchalat.

"Ajoutons, pour mieux faire comprendre l'étendue de la perte que l'armée et la France viennent de faire, que le général comte de Salles était à peine âgé de 54 ans. Il était né en 1804.

"La vie du général de Salles est une honorable page d'histoire. Admis à l'école spéciale militaire en 1822, il entrait deux ans après dans le corps d'état-major. En 1828, il fit partie de l'expédition de Morée en qualité de lieutenant, et en 1830, il gagnait l'épaulette de capitaine à l'enlèvement des batteries algériennes de Sidi-Ferrouch.

"Rentré en France après la prise d'Alger, il fit partie de l'expédition d'Anvers, et retourna en Afrique, où il prit part à la deuxième expédition de Constantine. Il entra un des premiers dans cette ville par la brèche où tant de braves soldats trouvèrent une mort glorieuse; il faisait alors partie de l'état-major du général Vallée, dont il devint bientôt après l'aide-de-camp et le gendre, et qui conquit lui-même, sous les murs de Constantine, le bâton de maréchal de France.

"De 1837 à 1840, le comte de Salles continua de servir en Afrique, où il obtint successivement les grades de chef d'escadron, de lieutenant-colonel et de colonel. En 1840, il rentra en France et ne revint en Afrique qu'en 1845 avec le grade de général de brigade. Il commanda successivement les subdivisions d'Alger et la division de Constantine, prit une part active et décisive aux diverses expéditions qui eurent lieu en Algérie de 1848 à 1854. En 1852, il fut nommé général de division.

"Lors de la guerre d'Orient, le général de Salles fut compris sur la liste des chefs de corps destinés à faire partie de l'expédition de Crimée. Il commanda une division d'infanterie dans la première partie de cette campagne à jamais célèbre, et plus tard le corps d'armée chargé de l'attaque de gauche. Les bulletins de l'armée d'Orient ont signalé pendant ce long siége sa conduite intrépide et son infatigable et intelligente activité, notamment aux attaques des 2 et 22 mai et à l'assaut décisif du 8 septembre, qui fit tomber entre nos mains ce boulevard de la puissance russe. Il commandait alors l'attaque de gauche dans cette mémorable journée.

"A son retour en France, le général comte de Salles fut élevé à la dignité de sénateur.

"Le général de Salles est mort en chrétien et en soldat. Il a conservé jusqu'au dernier moment toute sa connaissance et la lucidité de son esprit, et, pendant qu'autour de son lit de mort on espérait encore, lui seul, ayant la conscience de sa position, avait voulu mettre ordre à ses affaires de famille et recevoir les derniers sacrements."

Un autre journal dit à propos de M. de Chanaleilles, l'auteur de ce déplorable attentat:

"C'est une ancienne et illustre maison que celle de Chanaleilles. Elle a pour berceau le Gévaudan et le Vivarais. Elle s'est continuée par une filiation non interrompue depuis 1206 jusqu'à nos jours. Il y avait un Chanaleilles à la première croisade. Au seizième siècle, un membre de la famille se distingua parmi les serviteurs d'Henri IV, et l'on a conservé des lettres autographes du Béarnais à son féal compagnon. En 1601, Gaspard de Chanaleilles devint, par son alliance avec Jeanne de Budos, cousin germain du prince de Condé et neveu du connétable de Montmorency.

"De nos jours, le nom est porté par trois frères utérins du général de Salles, tous trois colonels ou lieutenant-colonels. L'aîné, le marquis a épousé une Crillon. Le comte et le vicomte sont jumeaux. Le premier s'était marié, il y aura juste cinq ans dans cinq jours, à Mlle Las-Cases, qui vient de déployer, en ces terribles circonstances, une vigueur de courage et un dévouement dignes de son nom. Sa belle-sœur, la vicomtesse, est une demoiselle d'Andlau.

"C'est dans la soirée du jeudi 24 octobre qu'est arrivée, par le télégraphe, la première nouvelle de l'assassinat. Les détails manquaient. On savait seulement que la main qui avait frappé était celle d'un frère. Lequel? L'un des messieurs de Chanaleilles était brouillé avec la raison, mais l'autre était brouillé avec le général de Salles.... Il y a eu un moment de confusion, de diffamation par stupeur et par ignorance; si bien que l'on s'est senti soulagé en apprenant le lendemain que l'auteur de l'acte horrible était décidément un fou.

"Sa manie, on la connaissait bien, mais jusqu'à ce jour elle avait paru inoffensive. C'était de rêver qu'il était chargé de terrasser l'hydre des révolutions; et puis il allait, chez l'un, chez l'autre, porter le récit de ses victoires."

FEUILLETON.

LES EMIGRANS
ROMAN PAR M. ELIE BERTHET.

VI.

LES NOUVELLES. [Suite.]

Schmidt poursuivit sa lecture; mais Jacqueline Burgwillers se contentait de revenir sans cesse sur le même thème, à savoir la richesse et le désintéressement de l'ancien marquis, les mérites de François, ses malheurs à elle, et concluait toujours à l'envoi immédiat de la somme demandée. Les auditeurs s'impatientaient de ces bavardages, mais ils ne se décourageaient pas: ils savaient bien que l'honnête commère n'aurait garde d'omettre les *nouvelles du pays*. En effet, dans un *post-scriptum* à peine moins long que la lettre elle-même, elle énumérait les faits récemment arrivés dans son village et les villages voisins. L'huissier avait été obligé de vendre sa charge; Guillaumette, la pupille à Joli-Cœur, devait épouser le fils du boulanger; le curé de l'Arche était changé. Ces événemens de si mince importance eussent pourtant fort intéressé les pauvres exilés, s'ils n'eussent attendu des renseignemens sur un sujet plus personnel. Enfin Schmidt lut brusquement, et avant d'avoir pu se rendre compte de ce qu'elle contenait, la phrase suivante:

—"Je te dirai encore que M. Lovendal est mort ces jours-ci......"

Un faible cri l'interrompit. Tout le monde se retourna: Julia, plus blanche qu'un lis, venait de tomber sur un siége.

—Lequel? lequel? s'écria Kretle en s'élançant vers sa sœur, le père ou le fils?

—Le père, répliqua Schmidt avec empressement, car la phrase se termine ainsi: "et c'est M. Albert qui dirige la fabrique, en attendant qu'il la vende, car il est assez riche pour ne rien faire désormais."

—Tu l'entends, ma sœur? dit Kretle en couvrant Julia de baisers; *son* père a été longtemps malade, son père est mort, et c'est sur *lui* sans doute que porte la charge des affaires. Tu t'expliques maintenant pourquoi il n'a pu écrire, pourquoi......

Julia secoua la tête et ses contestations de mander à Schmidt d'une voix faible:

—Est-ce tout, mon ami?

—C'est tout ce qui concerne la famille Lovendal, mais il y a là un paragraphe passablement mystérieux et je ne sais je devais......

—Ne nous cachez rien, Schmidt.

—Oui, ne nous cachez rien, mon garçon, ajouta Reber; aucune réalité ne saurait être plus désolante que ce que nous craignons.

—Il n'y a pas de quoi se désoler, monsieur Reber, et peut être, au contraire...... Mais, maudite soient les nouvelles de cette bonne femme qui, à tant de centaines de lieues de distance, nous envoie des énigmes à deviner. Voyez plutôt:

"Il court ici de singuliers bruits au sujet des Reber qui sont partis avec toi pour l'Amérique. On est venu faire ces derniers temps une visite dans la maison qu'ils ont habitée à l'Arche, et qui s'est trouvée appartenir, on ne sait comment, à défunt M. Lovendal. Ce que cette visite a produit, nul ne peut le dire; mais on jase beaucoup dans la commune. Quand j'aurai appris quelque chose de certain, je te le marquerai. Toujours est-il que le juif Nathan a été arrêté, mis en prison, et l'on assure qu'il passera devant les assises."

Cet article fut le prononcer par Schmidt et ses auditeurs avec un religieux silence. Mais dans l'impossibilité où l'on était de comprendre à quels événemens il se rapportait, on pria Schmidt de le répéter. Une seconde, une troisième lecture, n'eurent pas un meilleur résultat.

—Je m'y perds! dit enfin Reber en prenant son front à deux mains. Que l'on ait opéré des recherches dans ma maison, rien de plus naturel; c'est la conséquence nécessaire de notre départ précipité, de nos mystères et de ma fuite. Mais que d'on ait acquis la certitude maintenant que nos mères lettres sont parvenues dans le pays. Mais que mon ancienne ferme soit actuellement la propriété de M. Lovendal, au lieu d'appartenir à ce coquin d'Hermann, et que le juif Nathan se trouve en prison à cause de cette affaire, voilà ce qui devient obscur au-delà de toute expression. Que Dieu me pardonne! Schmidt, et je ne sais bientôt que penser de tout ceci.

L'auditoire semblait partager cet embarras; cependant Julia dit tout à coup:

—Et si notre maison avait été en réalité achetée par M. Lovendal, auquel un autre eût servi de prête-nom? Si M. Lovendal, dans le but de venir en aide à une pauvre famille ruinée, avait imaginé cette combinaison......

—Lui! ce vieux ladre, ce grippe-sou, qui se serait fait écarteler pour un écu! s'écria Reber; il était incapable de rendre à qui que ce fût un pareil service.

—Peut-être avait-il un intérêt direct à le rendre, répliqua Schmidt d'un air de réflexion, et un acte de désintéressement de sa part ne serait pas plus étonnant que de la part de cet Hermann.

—Peut-être le scélérat que tu viens de nommer, reprit Reber, n'est-il pas étranger à cette ténébreuse histoire. Nous n'avons pas entendu parler de lui depuis notre arrivée dans le Kansas; pourquoi, profitant du secret qu'il nous avait dérobé, ne serait-il pas secrètement parti pour la France, si......

—Vous vous trompez, Reber, répliqua Schmidt en détournant la tête; je sais, je suis sûr qu'Hermann est encore en Amérique.

—Eh! bien donc, laissons-là ces suppositions ridicules, dit le malade avec accablement. Les renseignemens contenus dans cette lettre sont incomplets, et l'on n'en peut tirer la moindre conclusion raisonnable. Une seule chose, mes enfans, me semble claire là dedans: c'est qu'on songe à nous en France, qu'on s'occupe de nos intérêts, et qu'en tout état de cause, nous ne pouvons rester longtemps sans nouvelles directes et précises...... Ces nouvelles viendront, j'en ai la certitude...... Pourvu, ajouta-t-il en soupirant, qu'elles ne viennent pas trop tard pour moi!

On changea de conversation: toute la famille Reber semblait un peu fortifiée par les espérances vagues que cette lettre permettait de concevoir. Pendant le souper, Julia elle-même parut moins pensive et moins abattue qu'à l'ordinaire. En revanche, Schmidt éprouvait des inquiétudes qu'il ne pouvait complétement cacher, et quand le soir il reconduisit Burgwillers jusqu'à la porte de l'enclos, il lui dit avec un accent de profonde tristesse:

—Ah! voisin, je ne sais pas si les bonnes nouvelles arriveront tôt ou tard pour nos malheureux amis, mais je sais que les mauvaises ne se feront guère attendre!

VII.

LA VISITE.

Deux jours s'écoulèrent encore sans amener aucun événement marquant à la ferme des Deux-Sœurs. Somme toute, comme nous l'avons dit, les renseignemens contenus dans la lettre adressée à Burgwillers avaient produit un bon effet sur les pauvres colons et leur avaient rendu confiance dans l'avenir. D'autre part, la fièvre de Reber diminuait un peu de violence, et Julia semblait reprendre quelque force. Aussi l'habitation avait-elle recouvré un calme relatif quand, au milieu de la nuit qui suivit le second jour, Schmidt fut réveillé en sursaut par le son d'un cornet et par de bruyans aboiemens qui partaient du côté des palissades. Toujours prêt à tout événement, le brave jeune homme se couvrit à la hâte de ses habits, saisit sa carabine et sortit de la maison pour aller reconnaître le visiteur qui s'annonçait ainsi.

En traversant l'enclos, il ne négligea pas les précautions qu'il recommandait aux autres habitans de la ferme contre une agression inattendue; il se courba derrière les clôtures, afin d'éviter les flèches ou les balles qui auraient pu être lancées par dessus les palissades; enfin, il manœuvra si adroitement qu'il atteignit la porte extérieure sans que la personne arrêtée devant l'habitation eût pu soupçonner son approche.

Les aboiemens de Polak n'avaient pas cet entrain qui annonce l'arrivée d'un étranger supposé ennemi; ils témoignaient plutôt de l'honnêteté scrupuleuse du chien de garde qui remplissait son devoir en conscience, même à l'égard d'un ami. Cependant Schmidt, avant de trahir sa présence, voulut reconnaître le visiteur par les fentes de la porte. La nuit était fort sombre; il entrevit d'une manière confuse un homme debout, tenant par la bride un cheval chargé d'un objet volumineux. Ce personnage, impatienté sans doute du retard qu'on mettait à lui ouvrir, portait de nouveau son cornet à sa bouche, quand Schmidt s'écria tout à coup:

—Quoi donc! monsieur Tête-de-Feu, est-ce vous qui nous arrivez à pareille heure?

—Oui, *caramba*! c'est moi, répliqua le coureur des bois; ouvrez vite, car je suis rompu et fatigué.

Schmidt s'empressa d'enlever les barres et de faire tourner la clef dans la serrure. Tête-de-Feu entra, suivi de son cheval et de son chien. Après que le voyageur et Schmidt eurent échangé une poignée de main, la porte fut de nouveau soigneusement barricadée.

—Ma foi! monsieur Tête-de-Feu, reprit le jeune colon, quoique vous soyez toujours le bienvenu à la ferme, je ne vous attendais pas cette nuit.... Mais pour Dieu! qu'apportez-vous là sur votre cheval?

—C'est un quartier de buffalo, mon garçon; la bosse et le filet sont enveloppés dans la peau, et je veux en régaler les demoiselles Reber. J'ai été obligé d'abandonner le reste de la bête aux loups, et c'est grand dommage....Mais je vous conterai cela plus tard avec d'autres choses beaucoup plus importantes; aidez-moi d'abord à panser ma pauvre monture, qui a fait aujourd'hui plus de quarante milles avec une lourde charge, et certes elle a bien gagné son sceau d'eau et sa poignée de foin.

Schmidt alla chercher une petite bougie faite avec de la cire qu'il avait récoltée lui-même. Bientôt l'animal fatigué fut confortablement installé sous le hangar qui servait d'écurie, pendant que Polak et le chien du coureur des bois renouvelaient connaissance à leur manière. Tête-de-Feu ne s'occupa de lui-même qu'après avoir pourvu aux besoins de ses fidèles serviteurs. Alors seulement il se dirigea, précédé par Schmidt vers une hutte de bois qu'il s'était construite dans l'enclos et qui formait son appartement particulier quand il lui plaisait de résider à la ferme. Pendant le trajet, il s'informa de la famille de ses hôtes; en apprenant que Reber était toujours malade de la fièvre, il dit d'un ton de regret:

—C'est du guignon; il pourrait se présenter des circonstances telles que tous les habitans de la ferme eussent besoin d'être alertes et dispos......Que le diable emporte cette malencontreuse fièvre!

—De quoi s'agit-il donc, monsieur Tête-de-Feu? demanda Schmidt.

—Bah! je me trompe peut être.... Dans tous les cas, me voici, et ceux qui voudront nous croquer nous trouveront peut-être passablement coriaces.

On entra dans la hutte du coureur des bois. L'intérieur n'en était point somptueux; il n'y avait là que les quatre murs, des billots pour s'asseoir, des chevilles pour suspendre l'équipement de chasse; une peau de bison jetée sur la terre nue servait de lit. Tel qu'il était pourtant, ce réduit était un véritable palais pour le rude chasseur, qui d'habitude couchait en plein air, enveloppé d'une simple couverture de laine.

Tête-de-Feu, ne voulant pas déranger les personnes de la maison, s'improvisa lestement un souper. Il tira de son sac quelques poignées de maïs grillé, quelques morceaux de viande fumée que les Mexicains appellent *tasajo*, et il se mit à manger avec appétit. Schmidt avait pris place sur un billot en face de lui, et attendait avec impatience qu'il plût à son compagnon de s'expliquer. Comme le chasseur ne se pressait pas, il lui demanda timidement:

—Ainsi donc, Tête de Feu, vous avez rencontré les bisons ou les *buffalos*, comme vous dites?

—Oui, mon garçon; et si, comme je le crains, ils se dirigent de ce côté, votre voisin, ce pauvre fou de Burgwillers, aura de quoi se réjouir, car le troupeau est considérable. La prairie en était couverte pendant plusieurs milles. J'aurais pu en tuer un grand nombre, mais à quoi bon?

—S'ils viennent de ce côté, nous ferons notre provision de viande fumée pour l'hiver prochain. Ce n'est pas une mauvaise nouvelle, cela, monsieur Tête-de-Feu; je ne vois pas ce qui peut exciter votre inquiétude dans cette affaire.

—Si ces pauvres bêtes venaient seules, répliqua le chasseur, il n'y aurait peut-être en effet que plaisir et profit pour nous, ami Schmidt; mais les grandes migrations de buffalos sont d'ordinaire suivies de nuées d'Indiens affamés, qui les harcèlent sans relâche, et celle ci a particulièrement à ses trousses des bandes de peaux rouges que je voudrais savoir au fond de l'enfer!

—Des sauvages! s'écria Schmidt; en êtes-vous sûr?

—Je les ai vus de mes yeux, chassant dans la prairie, et bien m'en a pris qu'ils fussent occupés d'un autre côté. C'étaient des Pawnies, la plus féroce tribu de tout ce canton; j'ai eu le bonheur de m'échapper avant d'avoir été éventé par eux, car cette rencontre m'eût coûté cher sans doute.

—Et pensez vous, monsieur Tête de Feu, qu'ils osent s'approcher des défrichemens?

—Je n'en sais rien, mais il faut être sur ses gardes. Si Vent du Nord, l'espion rouge que nous laissâmes s'évader pendant l'inondation, a pu rejoindre sa tribu, il aura fait à ses camarades des contes interminables sur les richesses de Reber, sur les boeufs, les chevaux, les carabines que l'on peut trouver dans cette ferme isolée et presque sans défense. D'ailleurs, ce maudit batteur d'estrade a dû réclamer tous les jeunes gens de sa horde à l'intention des jolies filles du visage pâle. Les chefs indiens sont particulièrement jaloux d'épouser des blanches, et plus d'une fois ils ont enlevé des femmes et des filles de colons pour les emmener dans leurs villages. Or, mon garçon, je ne suis pas disposé à souffrir que nos charmantes hôtesses soient unies le soir à l'un de ces vilains singes couverts de peinture, et que l'on pile et brûle cette habitation. Aussi, quand j'ai rencontré les Pawnies dans ces parages, n'ai-je pas tardé une minute à me mettre en route; je n'ai pas donné de repos à mon cheval, et, comme je vous l'ai dit, nous avons fait plus de quarante milles tout d'une traite à travers la prairie.

Schmidt était consterné de ces terribles nouvelles; cependant il répondit avec chaleur:

—Merci, Tête-de-Feu, merci d'avoir mis tant d'empressement à nous porter secours. Bon Dieu! comment aurais-je pu seul protéger ce pauvre malade et ces deux innocentes filles? Mais avec vous, mon brave chasseur, je ne crains rien...... Nous les défendrons, Tête de Feu, nous les défendrons jusqu'à la mort, n'est-ce pas?

Le coureur des bois sourit de cet enthousiasme juvénile.

—A la bonne heure! reprit-il, voilà comme j'aime les compagnons!...... Si les peaux rouges viennent nous attaquer, j'espère que nous en jetterons plus d'un sur le carreau. Cependant, ne vous illusionnez pas; s'ils se trouvent les plus forts, il ne faudra négliger d'avoir aucun moyen de conciliation...... Enfin, nous nous entendrons sur tout cela en temps et lieu.

Il fut convenu qu'on ne parlerait ni à Reber ni à ses filles, jusqu'à nouvel ordre, des circonstances qui avaient causé le retour précipité du coureur des bois, tout serait attribué à l'impatience qu'éprouvait Tête-de-Feu de se retrouver à l'habitation. Ces dispositions arrêtées, Tête de Feu reprit:

—Eh bien donc, ami Schmidt, à mon avis, nous n'avons pas grand'chose à craindre pour cette nuit; la nuit prochaine, ce sera peut-être différent: aussi ferons-nous bien de dormir, tant que nous le pouvons encore. Là-dessus, l'aventurier détacha son baudrier, sa poire à poudre et son couteau de chasse, et se coucha sur son lit de peaux, enveloppé dans sa couverture. Il fut bientôt endormi et au bout de quelques minutes, Schmidt se retira pour laisser reposer le voyageur fatigué. Quant à lui, comme on peut croire, il passa fort mal le reste de la nuit. Son imagination surexcitée lui représentait de hideuses figures d'Indiens; au milieu du silence du désert, il croyait entendre dans le lointain de terribles hurlemens. S'étant un peu assoupi vers le matin, le pauvre garçon fut éveillé en sursaut par une douleur atroce à la tête: il avait rêvé que Vent du Nord lui enlevait sa chevelure, tandis que Kretle et Julia étaient entraînées dans la prairie par les sauvages, malgré leurs pleurs et leurs lamentations.

[*A continuer*] ELIE BERTHET.

ATTENTION.

Fonds d'un magasin de tailleur, installations, comptoirs, coffre fort, etc.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'articles pour tailleurs, installations, comptoirs, coffre fort, etc, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au No 6 rue Bourbon, entre Douane et Canal, par le ministère de Blache & Leaumont, encanteurs. Conditions—Comptant.

Marchandises sèches.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui au magasin d'encan de E Roger & Co, 28 rue de la Vieille Levée.

Conditions à la vente.

Jupons et corsets français.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de jupons et corsets français qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de E. Roger & Co, No 28, rue de la Vieille Levée.

Conditions à la vente.

Marchandises avariées.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente de marchandises avariées qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de E. Roger & Co, No 28 rue de la Vieille Levée.

Conditions à la vente.

Presque une panique.—On se pressait ce matin pour acheter la "Liqueur fortifiante de McLean." La consommation en est réellement étonnante. Cela prouve bien que c'est le remède qui convient aux personnes qui habitent des districts où règne la FIÈVRE ET FRISSON. Chacun devrait en faire l'essai—seul moyen de jouir d'une bonne santé et d'être vigoureux. Ceux qui sont en bonne santé devraient en prendre tous les matins pour la conserver. Nous parlons par expérience.

11dec—2sem 3f p sem v et c [*Evening Mirror*]

Nous avons entendu parler des guérisons étonnantes dues à l'HUILE ELECTRIQUE du Prof. de Grath.

Cette huile semble agir merveilleusement sur la partie lésée et rend en peu de temps la santé au malade. A vendre par les agents à la Nouvelle Orléans. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

A vendre à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co.

13 dec—6 v et c Nos 21 et 151, rue de Chartres

A quels moyens n'a-t-on pas eu recours pour enlever les taches du visage, les masques, ou suite de couches, les boutons, rien n'a cependant réussi excepté le LAIT ANTEPHELIQUE, dont l'emploi tout puissant date de longtemps. Huit à quinze jours suffisent ordinairement pour obtenir un résultat complet. La base de ce lait est composée de plantes aromatiques favorables à l'entretien de la peau.

Le véritable se vend chez HENRIQUEZ, GUILLOT & WRIGHT. Prix du flacon une piastre et 6 flacons pour 5 piastres. 16oct—les mar,

Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS AUX PROPRIETAIRES D'ESCLAVES.

A PARTIR de cette date aucun esclave ne sera transporté dans un convoi du chemin de cette Compagnie, comme passager, à moins qu'il ne livre au conducteur une passe signée par son maître et contresignée par l'Agent de Station, à la station où il sera embarqué. Le conducteur gardera cette passe. Tout esclave trouvé dans le train sans laisser passe sera arrêté par le conducteur et confié à l'agent de station, à l'endroit où il s'est embarqué.

Aucun Agent de Station ne contresignera une passe quelconque avant que le propriétaire l'ait signée en sa présence, et il ne contresignera aucune passe s'il n'est tout-à-fait convaincu que le signataire est le véritable maître.

Les passes seront imprimées et fournies par la compagnie. Il est défendu aux conducteurs d'en recevoir d'autres.

Le vendeur de billets, à la Nouvelle Orléans, agira comme Agent de Station dans l'exécution de ces règlements.

AVIS

Aux personnes de couleur, libres.

Aucune personne de couleur, libre, ne sera transportée, dans une circonstance quelconque dans un convoi du chemin de cette compagnie, soit au Mississipi soit en Louisiane, à moins qu'elle n'ait une passe semblable à celle d'un esclave, signée par une personne blanche respectable connue du vendeur de billets à la Nouvelle Orléans ou de l'Agent de Station à la station où ladite personne de couleur doit être embarquée.

T. S. WILLIAMS, Surint. du transport

Nouvelle Orléans, 1er décembre 1858.

14 dec—6

Grand Consistoire de l'Etat de la Louisiane

Vallée de la Nouvelle-Orléans, le 7me jour de Tebeth, A∴ M∴ 5619—14 décembre 1858, E∴ V∴

LE Grand Consistoire se réunira demain, MERCREDI, 15 du courant, à 7 heures P. M. au local de la Grande Loge, pour l'élection des officiers. Les membres actifs.

Par ordre

14 dec—2 THOS. E. BRAGG, Sec.

LES membres des trois degrés [illegible] de la Respectable Foyer Maçonnique No. 44, sont priés [illegible] assister à l'installation de leurs nouveaux officiers aujourd'hui, à 7 heures du soir, au local de la Parfaite Union.

Orient de la Nouvelle Orléans, 14 décembre 1858, E∴ V∴

Par ordre du Ven∴ M∴

14 déc—1 F. CHEFFEFILS, Secret.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans.

LES membres de cette Société sont priés de se réunir dans leur nouvelle salle, rue Vieille Levée No. 265, entre les rues St Philippe et Ursulines, MERCREDI PROCHAIN, 15 du courant, à six heures P. M. Des affaires de haute importance seront soumises. On prie instamment les membres d'être ponctuels.

Par ordre du Président.

14 dec—2f ANTHONY SAMBOLA, secrétaire

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia de Nova-Orleans.

Os membros que compoem esta Sociedade, se reuniraõ em Assemblea geral, em sua nova sala, situada na rua Old Levee, entre St Felipe, et Ursulinas, QUARTA FEIRA 15 DO CORENTE MEZ, ás 6 horas da tarde, para se tratar de assumptos mui importantes á dita sociedade. He de esperar que todos os membros estejaõ presentes.

Por ordem do Presidente,

ANTHONY SAMBOLA, Secretario.

Nova Orleans, 14 dezembro 1858. 13déc—3

AVIS.

150 paniers et caisses champagne Ch. Farre, successeur de Max Sutaine & Co, en grandes et petites bouteilles.

50 paniers champagne Vve Cliquot,

100 barils vieux whisky Bourbon et Monongahela,

300 caisses chandelles de l'Etoile,

100 do do blanc de baleine,

100 do et ¼ caisses amidon Oswego,

(50) barils farine sup. et extra,

200 sacs café Java, Havane et Rio,

60 caisses fruits au jus assortis,

200 paniers et caisses huile d'olive de Plagniol, grandes et ½ bouteilles,

100 barils huile de lard et de graines de coton,

150 colis morues en caisses et en tambours,

200 barils et ½ barils maquereaux assortis,

100 caisses sauce Worcestershire [illegible] et français, fromage, graisse, riz du Nord, [illegible] pâte de noix, sirop de batteries, mélasse, beurre de Goshen, langues fumées, épaules fumées, jambons Duffield, boeuf en ½ barils pour famille, olives, câpres, corn choux, sardines à l'huile, et un assortiment complet d'articles de premier choix, pour familles, toujours en magasin et à vendre par

L. MALUS & Co,

14 dec No 42 rue Vieille Levée entre Bienville et Conti

LIBRAIRIE PAYA.

REÇU par les derniers arrivages du Havre

A. Houssaye—Le Roi Voltaire,

Dorvault—L'Officine, ou Répertoire de pharmacie pratique.

Eug. Pelletan—Les Droits de l'homme,—Le monde marche.

Davanne—Chimie photographique;

Octave Feuillet—Le Roman d'un jeune homme pauvre,

E. de Mirecourt—Lettres à M. P. J. Proudhon,

Debay—Physiologie du mariage;—De la vie et de l'intelligence,

Paul de Kock—Paul et son Chien;—Les Etuvistes;

Leon Gozlan—Le Fou couronné;

Mery—Le Transporté.

Clemence Robert—La duchesse de Chevreuse—Madrid;

E. Souvestre—Les Anges du foyer;—Sur la pelouse;

Stendhal—Promenades dans Rome;

F. Soulie—Les Forgerons;

Paul Feval—Le capitaine Simon.

Hyppolite Castille—Portraits politiques.

G. COPPENS & Co,

14 dec 56, rue de Chartres

Demande.

ON demande une cuisinière française, sans enfans, âgée de 40 à 45 ans.

S'adresser à la pharmacie encoignure Casacalvo et Français. 14 dec—2f

DEMANDE DE CONFISEURS.

ON demande de suite deux confiseurs. S'adresser au bureau de l'Abeille 14dec

PARTIE DE NAVIRES—à vendre par les soussignés, un seizième dans chacun des navires suivants:

« Heidelberg »

« Johannisberg »

« Guttemberg »

« Nuremberg »

P. D SEGOND & COUTIN,

14dec—6f 13 rue Bienville

AVIS.

LA goëlette Coralia, capitaine F. Pippo, venant de Madisonville, a recueilli sur le lac Pontchartrain,

J. H [illegible] 3 balles coton.

Le propriétaire ou le consignataire en obtiendra livraison en s'adressant au No 163, maison Pontalba.

13 dec—4

Whisky.... Whisky.

âgé de trois ans, de la distillerie de M. Wiltshire, de Cincinnati, à vendre par barils.

No 27 rue des Champs Elysées, près l'encoignure Moreau, 3me District.

13 dec—6

AVIS.

AYANT aujourd'hui associé à mes affaires mon fils, M. Eugène Lionnet, et M. Auguste Ferrier, les affaires se feront dorénavant sous la raison C. LIONNET & Co, Bureau, rue Carondelet, No 12.

Nlle-Orléans, 1er déc. 1858.

13déc—1m C. LIONNET.

A VENDRE.

UNE belle maison haute rue Royale, entre Ursulines et St Philippe, avec vérandah, &c. Conditions très avantageuses.

S'adresser à P. E. WILTZ,

13déc—12 Passage de la Bourse

A VENDRE

UNE belle maison basse rue Toulouse, entre Dauphine et Bourbon, avec grand terrain.

S'adresser à P. E. WILTZ,

13déc—12f 121, Passage de la Bourse

COLLEGE COMMERCIAL de DOLBEAR,

RUE DU CANAL, No 106.

On reçoit journellement les élèves désirant apprendre le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, la tenue des livres et les mathématiques.

13déc ROFUS DOLBEAR.

CACAO—95 sacs sous les clés de la Douane, à vendre par ANT. COSTA & Co

11 dec rue de la Douane no 16

CORNICHONS—10 barils oignons, 5 doux. chaque, Crosse & Blackwell

10 caisses cornichons mêlés

20 caisses sauce de Worcestershire—en débarquement du navire F Patten, arrivé de Liverpool, à vendre par FREAU & COUTURIE,

11 dec 31 et 33 rue Gravier

EN débarquement du navire Charlotte Morrison, de Bordeaux—20 barriques de vin pour famille

100 caisses vin rouge

4 25 do vin rouge ½ bouteilles

100 do vin blanc Sauternes

25 do vin blanc do ½ bouteilles

25 do fruits au jus

A vendre par E. DECHAMPS,

11déc 21 rue St Louis

POMMES de terre—250 barils pommes de terre de Boston, pour planter, en débarquement du navire Realm.

Oignons—150 barils oignons de Boston, peau jaune, en débarquement du navire Realm

Pommes de terre—70 barils pommes de terre de New-York, pour planter, en débarquement du navire Maid of Orleans.

A vendre par A CHOPARD & Co,

11 déc 14, rue Poydras

SIROP VEGETAL INDIEN DE WRIGHT, Pour les enfants.

On peut l'employer avec une parfaite sécurité; il est préparé avec grand soin, spécialement pour les enfants, qu'il a guéri invariablement des maladies ordinaires du reste, les mères le savent fort bien. Que de maux éprouvent les enfants en prenant des drogues dont on ne connaît pas exactement les effets! Tous ceux qui ont employé ce sirop peuvent témoigner de son efficacité, surtout pour l'estomac des enfants.

Ce SIROP, outre qu'il agit comme calmant et stomachique, purifie le sang et ne manque jamais de détruire les vers, source du manque de développement chez les enfants.

Préparé par le Docteur Wm WRIGHT, de Philadelphie.

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co.

13 dec—6f—1re p Nos 21 et 151 rue de Chartres

Ce qu'il fallait.—Notre attention a été appelée, ce matin, sur un de nos amis qui, il y a quelques mois, était malade et qui est aujourd'hui robuste. Ce grand changement est dû à la LIQUEUR FORTIFIANTE de McLEAN, véritable ELIXIR.

Nous engageons ceux de nos lecteurs qui sont faibles à en faire l'essai. Nous donnerons le même conseil aux personnes qui se portent bien et veulent conserver la santé. EVENING MIRROR.

11dec—12f—v. et c

Huile Electrique du Professeur DE GRATH.

CETTE GRANDE DÉCOUVERTE attire en ce moment l'attention des médecins de l'Europe et des Etats Unis. Elle guérit de

La fièvre en frisson, en un jour,

Des frissons, en cinq minutes,

Du croup, en une nuit,

De la surdité, en deux ou quatre jours,

Des brulures, en dix minutes,

Des foulures, des blessures et des meurtrissures, en un ou cinq jours,

De l'inflammation, en un jour,

De la névralgie, du croup, des maux de dents et des brûlures, en dix minutes,

De l'hémorragie, des scrofules et des abcès, en dix jours,

Des maux d'oreilles, des torticolies, en un jour,

Des panaris, en trois ou six jours,

De l'esquinancie, des palpitations et de la pleurésie, en un ou dix jours,

De l'asthme, de la paralysie, de la goutte et des érésypèles, en cinq ou vingt jours.

A vendre par J. WRIGHT & Co.,

6dec 21 et 151, rue de Chartres

Avertissement.—Méfiez-vous des imitations du célèbre AMER d'HOSTETTER. Le public sait que depuis nombre d'années la réputation de ce Amer, comme tonique, surpasse celles de toutes autres préparations de ce genre. La vente immense et rapide de l'Amer d'Hostetter, dans cette ville et aux Etats-Unis, fait que des hommes sans principes ont inventé un composé dangereux qu'ils vendent à l'encan, à vil prix, à St Louis et ici. Nous appelons l'attention de notre clientèle et des marchands sur cette fraude: nous les engageons à ne jamais acheter l'amer qu'on offre à l'encan, car le nôtre n'est jamais vendu ainsi. Il faut en outre s'assurer, en achetant ailleurs, que le nom du Dr J. Hostetter se trouve sur le côté de la bouteille et sur le bouchon. Notre autographe doit être sur l'étiquette.

30 nov jusq 1er jan HOSTETTER & SMITH.

AVIS IMPORTANT.

Vous vous sentez faibles,

Vos nerfs sont excités,

Un rien vous irrite,

Vous ne pouvez pas travailler avec énergie,

Vous ne vous sentez pas le courage de faire quoi que ce soit,

Vous n'avez pas d'appétit,

Vous ne pouvez dormir la nuit,

Vous êtes faible,

Vous avez des étourdissements,

Prenez l'Amer Allemand de Hoofland et vous serez infailliblement guéri.

Cet Amer est préparé par le Dr C. M. JACKSON, No 418, Arch street, Philadelphie, Penn.

On peut se le procurer chez tous les pharmaciens et marchands de médicaments des Etats-Unis, des Canadas, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud. La bouteille se vend 75 cts.

La signature de C. M. Jackson doit se trouver sur l'enveloppe de chaque bouteille.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,

1déc—1m 3f ps v et c 21 et 151, rue de Chartres

CHAMPAGNE—Attendus incessamment: 50 paniers de la marque Delbeck et de Berghes, en grandes bouteilles.

EN MAGASIN—25 paniers dito grandes et demi bouteilles; 25 do Heidsieck Piper do.

A vendre par FAURES & NORMAN,

13sept 33 et 35, rue Royale

J. LEVOIS & Co.

Par steamers Vanderbilt et Black Warrior:

BURNOUS velours et drap

Pelisses soie

Châles taffetas

Sorties d'opéra

Burnous Rachel, pour bal

Burnous Mousquetaire.

PELISSES soie, pour jeunes personnes

Burnous Orientales pour fillettes.

TALMAS et Pellerines fourrure

Boertes et Manchettes do

ROBES soie, doubles jupes

Robes soie, volants nouveaux

Moire antique brodée

Poult de soie Bayadère et Pékin.

COIFFURES pour bals, en fleurs et rubans

Epingles riches pour coiffure

Véritables gants Jouvin

Ombrelles Ecossais, grande nouveauté.

13dec—6f J. LEVOIS & Co, Enc. Canal et Bourbon.

MASSACRE
Des Innocents.

2000 BEBES,
2500 POUPEES,
1000 PIERROTS,
2000 TITIS.

Sans compter une immense quantité de Bêtes carnassières et herbivores,

Seront offertes en sacrifice aux exigences des jours de Noël et du premier de l'an, à la grande exposition de la maison

T. MOREAU,
ENCOIGNURE ROYALE ET TOULOUSE

Lorsque Hérode, Roi des Juifs, fit si cruellement massacrer, il y a mil huit cent cinquante huit ans, tous les nouveaux-nés à Bethléem, il n'accomplit pas un sacrifice plus grand que celui qui se propose la maison

T. MOREAU

pendant ces jours de fêtes.

Qu'on ne suppose pas qu'il s'agisse simplement ici d'exterminer des mannequins en peau et en bois, couverts d'oripeaux plus ou moins riches, cette boucherie aura lieu sur de petits malheureux êtres qui, s'ils ne pensent pas, marchent, parlent et articulent. Ces jolis petits Bébés disent très distinctement papa et maman, comme des petites filles bien élevées doivent toujours le dire, et si ils n'articulent pas, ils sont du moins articulés.

En dehors des émotions inhérentes à un tel massacre, la curiosité des mères de famille et de leurs jeunes enfans sera amplement satisfaite en visitant le Bazar de la maison

T. MOREAU.

Dont l'ouverture aura lieu le 15 courant, elles y trouveront

Théâtres et ménages,
Fanfares de champagne,
Armée française et anglaise,
Chateaux forts,
La marquise de Pompadour,
Les Danseurs Espagnols,
Chemins de fer,
Navires de guerre,
Boîte de ménages,

Ameublement complet pour les petites filles,
Boîte de villages, fermes et de chasse,
Boites écuries et vacherie,
Poupées en peau et habillées,
Trousseaux et salons de poupées,
Chevaux vélocipèdes,
Voiture et omnibus,
Cadeaux pour les dames et messieurs,
Riche assortiment de porcelaine,
Cristaux et biscuit, jardinière,
Vases et statuettes,
Coffrets or, argent, nacre et écaille.

Et tout cela sera vendu, ou plutôt sacrifié à des prix tellement bas, qu'on rougirait de les publier dans une annonce. Il suffira de dire que vu l'encombrement de ces articles sur la place de Paris au moment des achats de la maison

T. MOREAU,

elle a pu les obtenir à des conditions qui lui permettent de les céder à plus de 25 p0/0 meilleur marché que ceux des années précédentes.

Enfin, décidée comme par le passé à vendre jusqu'au dernier jouet, la maison

T. MOREAU

ne refusera aucune vente. Pour en faciliter l'expédition, le prix marqué en chiffres sur chaque article sera invariable. Aucune déviation n'y sera faite.

QUONZE LE DISE,

car un plus grand sacrifice serait ruineux

Le soussigné a l'honneur de prévenir respectueusement toutes les dames de la ville que la clôture de l'exposition est fixée au 1er janvier 1859.

ANATOLE VOISIN.

13dec—1rep jusqu'au 1janv

THEODORE DANZIGER.

Annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'il fera, LUNDI 13 décembre, L'OUVERTURE de son

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE

Nos 228 et 230, RUE ROYALE,

ENCOIGNURE ST PHILIPPE.

Il offre un grand assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES qu'il vient de recevoir,

1000 pièces INDIENNES [illegible] genres et bon teint, à la yarde.

POPELINES soie et laine, à 25c la yarde

PLAIDS, à 25 c la yarde

ROBES DE SOIE, CHALES STELA,

MANTELETS ET CHALES CHENILLE, nouveau genre.

Toutes ces marchandises seront vendues à bas prix comme de coutume. 13 dec—1

EXPRES DU SUD
DE REDDING & Co,

Bureaux—Sous l'Hôtel St-Charles, N.-O.

CETTE compagnie a été organisée pour faire des affaires générales d'EXPEDITION PAR EXPRES. Elle expédie à destination des espèces, des billets de banque, de la bijouterie, des marchandises, des bagages et colis dans toutes les parties des Etats Unis ainsi qu'à la Havane.

Nous sommes prêts aussi à faire des affaires d'expédition en général dans la ville pour tout ce qui arrive ou est envoyé par le chemin de fer des Opelousas.

Nous prendrons et nous livrerons, avec promptitude et à des prix raisonnables, des bagages, le fret, et les colis dans toutes les parties de la ville de la Nlle Orléans.

Les marchands, les planteurs et les citoyens peuvent nous rapporter à cette compagnie pour expédier les montres objets à leur destination; et nous sollicitons respectueusement une part du patronage public.

Bureau pour la réception et la remise des colis arrivés ou à envoyer par le chemin de fer des Opelousas, sur tous les points de son parcours.

Agent autorisé de l'Exprès de Bombaiz & Co, pour l'île de Cuba.

W. E. REDDING,
TH. THAYER, Propriétaires
W. H. HENNING.

13 déc

EN débarquement du navire Charlotte A. Morrison arrivé de Bordeaux—

25 barils vin blanc Haut Sauterne

50 barriques vin rouge Pauillac Médoc

10 caisses do do St Julien

40 do vin blanc Haut Sauterne

A vendre par X. LAMBERT,

13dec No 62, rue des Magasins

EN débarquement du navire Lancaster, de Philadelphie—20 boucauts charbon de bois pulvérisé.

A vendre par X. LAMBERT,

13dec No 62 rue des magasins

EN débarquement du navire Charlotte Morrison, de Bordeaux:

40 barriques vin rouge St-Julien;

40 barils do blanc Haut Sauternes;

40 do prunes sèches

400 caisses vin rouge St-Julien;

200 do do blanc Haut Sauternes

50 do do rouge Ch. Bélair.

A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,

13dec 29 rue Conti

DRAWBACK—200 paniers huile 12 bout. Min. Sutt, 20 onces;

40 caisses huile do do do do

20 do de 100,2 boîtes petits pois;

25 do liqueurs;

100 futailles cognac diverses marques;

100 paniers Champagne Lefortier ½ b;

100 do do grandes b;

800 caisses vin rouge St Julien

A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,

13dec 29 rue Conti

AUX PHARMACIENS, Liquoristes et Confiseurs—

100 livres essence de limon

500 do do bergamotte;

100 onces do néroli;

40 barils graines de lin d'Italie

100 caisses eau fleurs d'oranger;

50 estagnons do do

25 caisses gomme arabique;

10 do mannes;

150 paniers huile extra A Croce à Nice;

100 caisses savons de Castille;

100 livres huile d'amandes douces.

A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,

13dec 29 rue Conti

HUILE de lin—5000 gallons huile vierge et cuite, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,

13 dec 26 rue Vieille Levée

VITRES—3000 caisses vitres françaises de grandeurs et de qualités assorties, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,

13 dec 26 rue Vieille Levée

THE—2000 colis thé vert et thé noir, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,

13 dec 26 rue Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—40 pipes marque steamboat, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,

13 dec 26 rue Vieille Levée

VIN rouge Léoville—1000 caisses Léoville Alfred Morton, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,

13 dec 26 rue Vieille Levée

QUININE—3000 onces, à vendre par E J HART & Co,

13dec 77 et 79 rue Tchoupitoulas

ALE et Porter—300 boucauts Brass et Bass. A vendre par E J HART & Co,

13dec 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKY Mognolia de Pike—150 barils A vendre par E J HART & Co,

1 dec 77 et 79 rue Tchoupitoulas

HUILE de lin—50 barils, en débarquement, et à vendre par E J HART & Co,

13dec 77 et 79, Tchoupitoulas

BLANC de céruse et peinture de zinc—25 tonneaux à vendre par E J HART & Co,

13dec 77 et 79, rue Tchoupitoulas

FRUITS cristallisés! Dattes—200 boîtes rondes fruits assortis; 100 do longues do do; 300 demi do dattes, 1er choix; 100 boîtes do do—en débarquement du navire Carnatic, de Marseille, et à vendre par LANATA FRERES,

13dec 9 & 11 rue Jefferson

AMANDES—100 balles amandes de Languedoc, 1re qualité; 25 barils amandes cassées, en débarquement du navire Carnatic, de Marseille, à vendre par LANATA & FRERES,

13dec 9 & 11 rue Jefferson

PETITS pois, Champignons, Truffes et Pâtés—100 caisses de 50,2 boîtes petits pois au naturel de Briant; 50 caisses de 50,2 do champignons do do; 5 do de 100,2 truffes du Périgord; 5 do de 100,2 do pâtes truffes—en débarquement des navires Mataro et Charlotte Morrison, à vendre par LANATA FRERES,

13dec 9 & 11 rue Jefferson

DATES, Raisins de Corinthe, Cédrat—20 balles dattes de Smirne; 20 barils corinthe; 200 boîtes cédrat, en débarquement et à vendre par LANATA FRERES,

13dec 9 & 11 rue Jefferson

HUILE, Macaroni, Vercelli—100 paniers huile d'olive Bacigalupi, 500 caisses vermicelli d'Italie; 100 do macaroni do; 100 boîtes pâtes fines pour famille, à vendre par LANATA FRERES,

13dec 9 & 11 rue Jefferson

GRUYERES, Absinthe—50 meules gruyère suisse; 200 caisses absinthe du E. Pernod; 10 barils absinthe, à vendre par LANATA FRERES,

13dec 9 & 11 rue Jefferson

JOUETS EN FERBLANC.

NOUS avons reçu notre stock de jouets en ferblanc, y compris tout l'assortiment et à vendre bon marché par caisse ou par douzaine chez ROUSSET & GENIN, 60 rue du Canal, près Chartres

2 déc

SERRURES FRANÇAISES — 11 caisses serrures françaises, assortiment de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces, à vendre par BERNARD TURPIN,

11 déc—au 20 58 rue Vieille Levée

TABAC en feuilles—50 balles tabac de la Havane en débarquement du brick Marguerite A Stevens, à vendre par ANT. COSTA & Co

11 déc Rue de la Douane no 16

Marchandises nouvelles
à des prix extraordinairement bas!!!

NOUVELLE MAISON.
Encoignure Royale et Ste Anne,

E. GUITTARD.

Les dames sont invitées à venir visiter le stock ENTIEREMENT NOUVEAU, se composant de Soieries, nouveautés, lainages, écossais, mousselines de laine, indiennes, damas, toiles d'Irlande, mousquetaires, bonneterie, mercerie, etc, etc, etc.

Elles se convaincront par elles-mêmes de la modicité des prix

NOTA.—Indiennes anglaises grand assortiment à 9 cents;

Coton extra fin à ...... 9 cents 13 dec—

Lampes. La Lampes.

CELEBRES LAMPES A HUILE BREVETEES,

Ne donnant pas de fumée

UFFORD, Inventeur.

CES LAMPES sont d'un MECANISME SI PEU COMPLIQUE et d'une CONSTRUCTION si SIMPLE, que des milliers de personnes qui en ont fait l'essai ont été très surprises de la grande et brillante lumière qu'elles dégagent de l'huile de graisse la plus commune. Elles donnent une lumière égale en intensité à la flamme du gaz, sans qu'il s'en échappe de fumée ni d'odeur désagréable. Ce sont les meilleures lampes qui aient jamais été inventées pour les personnes qui veulent lire, écrire ou coudre. Il suffit d'en essayer une.

Prix: De $1 50 à $2 50 la lampe.

M. O'CONNOR, seul agent,

13 dec—6f 157 rue Poydras.

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane—2ème Municipalité

Nlle Orléans, 13 décembre 1858.

CETTE Banque ne sera pas ouverte jeudi prochain, 16 du courant, jour désigné par le Gouverneur pour des actions de grâce. Les billets et les comptes dus à cette Banque ce jour-là, devront être payés mercredi, 15 du courant. Les billets devront être mis à l'escompte le même jour, 15 courant.

14dec R. J. PALFREY, caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane,

Lundi, 13 décembre 1858.

SON EXCELLENCE le Gouverneur Wickliffe ayant désigné jeudi prochain, 16 du courant, comme jour d'actions de grâce, cette Banque sera fermée ce jour-là. Les personnes ayant des billets ou des comptes à payer le 16 sont priées de les payer mercredi, 15 du courant. Les billets devront être mis à l'escompte le même jour, 15 do.

13 déc [illegible] OUSSEAU, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans 11 décembre 1858.

CETTE BANQUE sera fermée JEUDI PROCHAIN, 16 du courant, JOUR D'ACTIONS DE GRACE. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille.

13 déc C. A. F. RONDEAU, Caissier.

Demande de pension.

UN monsieur désirerait prendre pension, avec ou sans le logement, dans une famille particulière où le français est parlé avec pureté et est la seule langue dans laquelle a lieu la conversation. Les meilleures recommandations seront données. S'adresser par lettre D. F. M., au bureau de l'Abeille.

13dec—6f

Le Docteur Borde

A ETABLI son domicile rue St-Louis, No 112, entre Bourbon et Dauphine.

Consultation de [illegible] heures. 24nov—1m

Madame CAMBIER

A l'honneur de prévenir le public et ses anciens élèves qu'elle a repris ses leçons de CHANT et de MUSIQUE—Rue Dauphine 217. 24 nov—1m

M. FLANDRY.

265, rue St Philippe, entre Villeré et Marais,

ANNONCE à ses amis et à sa clientèle, ainsi qu'au public en général qu'il a repris ses leçons de piano. Il sollicite respectueusement le patronage des familles. 2 dec—12f

BIJOUTERIE.

LOUIS MUH

AYANT rafraîchi son assortiment déjà considérable pour donner une bonne occasion à sa nombreuse clientèle et au public de trouver un ASSORTIMENT COMPLET au MEME ESCOMPTE de 10 pour cent sur les diamants et l'argenterie, 15 pour cent sur la bijouterie et 20 pour cent sur le plaqué, jusqu'à la fin mai prochain, vu qu'il a l'intention de VENDRE TOUT SON FONDS à UN GRAND SACRIFICE pour se retirer des affaires.

Il est inutile d'énumérer les articles, car son établissement est bien connu; mais il prie les acheteurs des articles de première qualité de ne venir entre 14 et 18 karats—Les personnes qui désirent acheter de la bijouterie commune n'ont pas besoin de venir à son magasin, car elles ne trouveront que des bijoux de la plus haute qualité de 18 karats. Son magasin extrêmement BAS

Au No 41, rue de Chartres.

27 nov—3m LOUIS MUH

THE SHADES.

Rue St-Pierre, en face de la Première Cour de District, est maintenant ouvert et prêt à recevoir le public. Un excellent LUNCH sera servi TOUS LES JOURS, à 10 heures du matin. Le stock des liqueurs a été choisi avec soin et se compose des marques les plus estimées [illegible].

26nov—1m H. M. COOK.

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD,

Café Restaurant,

43, Walker street (New York.)

LAURENT SENS, ayant travaillé 2 ans dans plusieurs des principaux établissements de la Nouvelle-Orléans, recommande son hôtel à Messieurs les voyageurs, qui y trouveront tout le confort qu'on peut désirer. L'établissement est à la portée de tous les embarcadères et au centre des affaires. 20 nov—3m

AVIS AUX DAMES.

Lundi, 15 Novembre.

OUVERTURE DE:

10,000 yards de chaque article nouveau, à 25 cents

5,000 do [illegible] à 50 do

5,000 do mérinos français, à 50 do

3,000 do soie écrue, à 75 do

2,000 do soie écrue, à 75 do

DENTELLES valenciennes à très bas prix, ainsi qu'un grand assortiment d'ETOFFES à robes, nouveau genre, BRODERIES, CHALES, CORSETS MOUCHOIRS de batiste brodés à la main, Couvertures françaises, services de table, Toiles, etc.

Nota.—Assortiment complet d'articles pour hommes tels que, casimirs, draps, cotonnades, velours de chasse, etc. R. TIBLIER,

[illegible] Encoignure du Maine et Conti

Cordonniers pour dames

DES ouvriers trouveront de l'ouvrage chez M. ECHET, rue Dauphine, à Mobile, Ala.

Les meilleurs prix seront payés. [illegible]

Demande d'un cuisinier ou d'une cuisinière

ON a besoin d'un CUISINIER ou d'une CUISINIÈRE, au No 11, rue Ste Anne, maison Pontalba. Inutile de s'adresser si l'on n'a les meilleures recommandations à offrir. 4 dec

BILLARDS.

Tables de billard améliorées et coussins de combinaison de Phelan.

LE soussigné vient de placer dans ses salles les tables ci-dessus, pour lesquelles il est agent, et il est prêt à en fournir dans le plus bref délai possible.

Il a aussi d'excellentes tables de seconde main, qu'il vient de retirer de ses salles, dont quelques unes avec dessus en marbre, ainsi que tout ce qui a rapport aux billards. Ces objets sont en vente aux prix les plus bas, aux salles de billards du Sud, 105 rue Gravier.

8 dec—3m M. M. MILLER.

A VENDRE

LE CAFÉ et GROCERIE autrefois appartenant à Alex. Lagos, encoignure Royale et Quartier. Si la vente n'a pas lieu durant cette semaine le tout sera vendu à l'encan, mercredi prochain, 15 courant.

8 dec—4f 1re p

HUILE d'olive—En débarquement du navire Carnatic, de Marseille

250 paniers huile 24 onces, de Pouzel Fils

50 do do 12 onces, do

500 caisses do 22 do do

A vendre par P. D SEGOND & COUTIN,

8 dec—6 13, rue Bienville

AUX IMPORTATEURS.

A. LEBLANC,

Entrepôt des Etats-Unis, No 6.

POUR LES MARCHANDISES,

Nos 17 et 19, rue Toulouse, entre Levée et Chartres.

Sa position centrale, sa proximité du Picayune Tier, du débarcadère des bateaux à vapeur et de la Douane, sont autant d'avantages pour les prompts transports et les entrées d'exportation.

N. B.—Il y a des magasins spéciaux pour l'entrepôt des eaux-de-vie, etc. ils sont vastes et hermétiquement fermés. 7 déc—30

L. ELKIN & CO,

58...........*RUE DU CAMP*...........58

ET NOS 9 ET 11, BANK PLACE.

MARCHANDS DE

TAPIS,

ETOFFES A RIDEAUX,

Et toutes les marchandises appartenant à ce genre d'affaires. 7 dec—30

Compagnie du Sud—Toits à l'épreuve du feu.

Bureau, No 85, rue St-Charles.

DES patentes des Etats-Unis nous ayant été accordées le 23 mars 1858 pour une composition connue sous le nom de "SOUTHERN FIRE PROOF ROOFING," supérieure à toutes celles patentées jusqu'ici et au moins 40 pour cent meilleur marché,

Nous offrons de vendre les droits,

Pour les comtés, les paroisses, les Etats et les territoires, à des conditions très libérales.

Nous recevons des commandes

et des contrats pour la toiture des moulins à coton, des sucreries, des entrepôts, des dépôts de chemins de fer, des moulins, des résidences de ville et de campagne, des bateaux à vapeur, etc, etc.

Notre travail est toujours pleinement garanti.

La composition est dans des barils et peut être expédiée à la campagne et ailleurs, accompagnée d'un imprimé donnant la manière de s'en servir avec succès.

On pourra, en s'adressant à nous, obtenir notre circulaire et tous les renseignements désirables.

GLENNON, COLEMAN & CO,

12nov—30 No 85, rue St Charles, N.-Orléans

AVIS AUX DAMES

Qui aiment les jolies marchandises et qui désirent les acheter à bon marché.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les Dames qu'ils déballeront, ce matin,

397 Robes de soie à deux jupes, du meilleur goût et du dernier genre.

Pour des raisons majeures, ces marchandises n'ont pu arriver plus tôt. En conséquence, nous vendrons à $25 pièce ces 397 robes de soie à deux jupes, dont le prix à Paris est de 120 francs, sans escompte.

Nous avons également reçu, par le même arrivage, un assortiment de broderies, dans lequel se trouvent les plus riches parures que puisse produire l'industrie française.

Tous ces articles, ravissans de beauté, seront cédés à 50 sous à la piastre

Nos robes de foulard soie pour jeunes demoiselles seront vendues à si bas prix que ce n'est pas la peine d'en parler.

LAZARE & LEVASSEUR,

2 déc 8 et 10, rue de Chartres, près Canal

G. JAQUET,

Rue St Pierre, No 53,

entre Chartres et Royale,

A l'honneur d'informer le public et sa nombreuse clientèle, qu'ils trouveront constamment dans son établissement, en outre de l'assortiment de ses TABACS A PRISER, déjà si avantageusement connus, une grande variété de

Tabacs à fumer Louisiane, Havane, Virginie, Maryland.

Cigares et Cigarettes, Havane, de choix.

Tabacs à chiquer, idem Perique, vieux, qualité supérieure.

Pipes Cummer, racine bruyère, écume de terre.

Tuyaux différents modèles.

Poches à tabac, en vessie et en cuir.

Tabatières, porte-cigares et cigarettes, etc, etc.

A vendre en gros et en détail, au plus bas prix.

1déc—1m

SAVON—600 caisses savon extra, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,

11 déc 15 rue Tchoupitoulas

MORUE—500 caisses et 100 tambours, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,

11 déc 15 rue Tchoupitoulas

L. BINOCHE & Co.

30, rue de Chartres, encoignure Douane.

ONT l'honneur d'informer les Dames qu'ils viennent de recevoir le complément de leurs marchandises d'hiver, consistant principalement en SOIERIES ET LAINAGES haute nouveauté, MANTEAUX, BURNOUS, SORTIES DE BAL, MANTELETS, LINGERIE ET BRODERIES en tous genres, CHAPEAUX et COIFFURES, EVENTAILS, OMBRELLES, et un grand choix d'articles de fantaisie, qui se vendront aux prix les plus modérés.

Ils offrent aussi, comme une **véritable occasion**, un grand choix de robes de soie, avec et sans volants, à **50 pour cent au dessous du prix coûtant.** 9 dec—

L'AMERICAN SMOKER.

NOUVELLE JOUISSANCE.

PAR suite d'une disposition particulière de la bulbe, le tuyeau pour fumer la pipe et les cigares

ARRÊTE AU PASSAGE L'HUILE EMPOISONNÉE DU TABAC

que tous les médecins signalent comme extrêmement dangereuse pour les nerfs et le cerveau.

Cet appareil a été vendu par milliers à New York et dans les autres villes du Nord où il a causé une satisfaction universelle.

La NICOTINE EST ENLEVÉE DE LA FUMÉE avant que celle-ci arrive aux lèvres, tandis que TOUT L'ARÔME DU TABAC EST CONSERVÉ.

En vente chez les principaux pharmaciens et marchands de cigares dans cette ville.

Les acheteurs en gros peuvent voir le manufacturier au bureau de

La Compagnie d'Adam's Express

[illegible] rue du Camp

9dec—6f

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

30 novembre 1858.

L'ELECTION annuelle de Six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau, No. 120, rue de la Commune, LUNDI, 3 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

1dec—1m N. O. J. TISDALE, Trésorier.

BANQUE D'AMERIQUE.

AVIS est par le présent donné qu'une élection aura lieu, au local de cette institution, mercredi, 15 décembre, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M., afin de choisir treize Directeurs pour l'année, conformément à l'article 8 de la charte.

Nlle Orléans, 15 novembre 1858. AM. FORTIER,

17 nov jusq 15 dec Caissier.

Fabrique de l'Eglise St-Louis de la Nouvelle Orléans.

Bureau [illegible]

AVIS est par le présent donné aux locataires des Bancs de la susdite Eglise d'avoir à payer à mon bureau, No. 20, place St Antoine, avant le lundi, 27 décembre courant, pour l'année 1859, le montant de leurs Bancs aux mêmes prix et conditions de l'année courante 1858, et tout Banc qui n'aura pas été retenu et payé ledit jour, sera loué, suivant l'usage, par le soussigné. ANT. DUBUC

7 déc—m jus au 27 Secrétaire

LA RUCHE.

CONFORMEMENT aux articles 5, 6 et 8 des statuts, le 14e tirage aura lieu le 25 novembre. Les numéros de ce tirage dont les Nos [illegible] 32, 33, 14, 53, 85 ont droit à la répartition des primes de ce mois.

En conséquence, les personnes qui en sont porteurs voudront bien s'adresser à M. Dubuc, trésorier, 137 rue Royale, qui leur en soldera le montant respectif.

M. Candide fils a droit au 7me certificat.

Le fondateur Directeur.

L. P. GUEUDET.

Le 15me tirage aura lieu le 30 décembre à 7 heures après midi. 26nov

Manteaux et Châles.

LES Soussignés font en ce moment l'ouverture de [illegible] caisses de MANTEAUX et de CHALES, comprenant toutes les nouveautés en

Burnous,

Circulaires,

Raglans,

Mantelets, etc

—Egalement—

Deux caisses **vêtements drap castor noir**

Une do **manteaux d'enfants,**

Une do **sorties de théâtre,**

Et une grande variété de

CHALES CARRES et MANTELETS,

P. & E. LEGIER & Co,

9 dec—6 1rep No 120, rue du Canal

P. COUSSIRAT

331, 333 et 335, rue St Philippe.

ETRENNES!! ...... ETRENNES!!!

Confiserie—Candys, conserves, bonbons, boîtes et cornets pour cadeaux, etc, etc

Comestibles—Vins fins, fruits au jus, liqueurs, dessert de tous genres.

Porcelaine—Porcelaines, faïence, fantaisie et [illegible]

Le magasin qui se nommera [illegible] BAZAR LOUISIANAIS, renferme tous les genres [illegible] les goûts et pour à [illegible].

Les ordres seront promptement exécutés

DEMANDE DE PLACE.

UNE dame américaine qui cherche à se perfectionner dans le français, désirerait trouver à se placer dans une famille créole ou française pour enseigner l'anglais, la broderie et le dessin. Elle donnerait les recommandations les plus satisfaisantes aux familles qui voudraient utiliser ses services. S'adresser par lettre, à C. A. [illegible]

10 dec—4f

DEMANDE DE COMMIS.

ON demande immédiatement un jeune homme parlant l'allemand et l'anglais et connaissant très bien les marchandises sèches. Il doit se présenter avec les meilleures recommandations. [illegible]

10 dec Magasin Rouge

The Southern oil Company.

(La Compagnie d'huile du Sud.)

LE soussigné a été nommé seul et unique AGENT de [illegible] pour la vente des produits fabriqués par la SOUTHERN OIL COMPANY à M. [illegible] tant pour la culture.

L'huile pour machines

garantie [illegible] à l'HUILE DE GRAISSE préparée pour l'hiver.

Huile pour peintures

convenable pour toutes les PEINTURES et TOUTES LES COULEURS, [illegible] extrêmement légères.

Huile pour gaz,

fabriquée expressément pour l'appareil portatif

Huile pour ponts,

articles de qualité supérieure pour les ponts de navires et de bateaux à vapeur.

—Egalement—

Poix de marine,

de première qualité, parfaitement propre et sans aucune impureté.

L'huile de machines est garantie [illegible] on l'achète d'un agent reconnu de la compagnie.

A vendre par l'agent ou sur les lieux de la fabrique, à Mobile, et par

Agents de la Compagnie,

G. C. [illegible] & Co,

6 dec—1rep 72 rue du Camp, N. O.

Nouveau Magasin de VARIETES.

M. FOURNIER a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'importer de France une pacotille de marchandises diverses et de fantaisie dont il fait

L'OUVERTURE aujourd'hui,

Rue Royale, encoignure Conti.

Son assortiment se compose principalement de **Cols et Cravates** de toutes descriptions,

Cannes armées et non armées;

Brosses à habit, à tête, à ongle, à dents, etc;

Peignes en écaille pour dames et messieurs,

Chemises en toile, toile et coton, et percale imprimée;

Quelques pièces de Soieries, Taffetas et Moire antique noire et de couleurs, dans les qualités supérieures.

Organdies & Linon;

Mouchoirs de batiste et batiste en pièces

Nécessaires, Boîtes à gants, Trousses de voyage

Caves à odeur, Boîtes à thé, à bijoux et de fantaisie,

Porte monnaie—Portefeuille—Papeterie—Buvard—Porte cigares, etc.

Ainsi que beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer

Les personnes qui voudront bien honorer Mr Fournier de leur visite seront promptement convaincues du BON GOUT, de la FRAICHEUR et surtout du **bon marché** de ses marchandises.

NOTA.—Il invite les marchands de la ville et de la campagne à visiter son assortiment, étant disposé à traiter avec eux à des conditions libérales.

6 dec—12f

DUGUY, SAULET & Cie.

No 36, rue de Chartres,

INFORMENT leurs amis et le public en général qu'ils viennent de faire le déballage d'un magnifique assortiment de vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants, qu'ils sont disposés à vendre à des prix aussi modérés que n'importe quelle maison dans le même genre

30 nov

Leçons de Piano.

MLLE ROMEY, professeur de piano à Paris et récemment à l'institution de Mme Desrayaux, offre ses services aux familles comme professeur de piano. S'adresser rue Royale, Nos 32 et 38

30nov—1m

A VENDRE.

UNE JOLIE MAISON BASSE dans le 3me District, près de l'Esplanade et convenable pour une grande grande famille.

S'adresser à P. E. WILTZ,

3déc—12 121 Passage de la Bourse

GRAINES de Canaries—25 barils, à vendre par PABLO GELPI,

8 dec 129, rue Vieille Levée

GRAINE d'anis—1000 livres graines d'anis à vendre par PABLO GELPI,

7 dec 129, Vieille Levée

EN débarquement du Charlotte Morrison, de Bordeaux:

Prunes d'Ente—50 caisses prunes de choix, en cartons et en paubans.

Sardines—110 caisses F. Rondenet, Nantes, en ½ boîtes et ¼ de boîtes.

Couvertures—9 balles couvertures grises de Z. Granier & Co, 50 paires chacune

A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co

13déc 20 rue de la Douane

DIVERS en magasin—Sherry 90 quarts et 30 huitièmes Sherry pâle.

Vin rouge—150 barriques et 500 caisses ordinaire et supérieur.

Porto—300 quarts de la Couronne.

Eaux de Vie—14 do Rochelle, 4me preuve, Lancel 5 do cognac do A. Ducros

Muscat—88 caisses Frontignan supérieur.

Damejeannes—3000 damejeannes françaises, toutes grandeurs

Absinthe—50 caisses suisse, C. Lecoultre.

Fruits—200 dd cerises et fruits assortis à l'eau de-vie.

Champagne—18 paniers Sillery & Ai mousseux, Chausson frères

30 paniers do do O de Montaigut.

Petits pois—15 caisses, au naturel et saindoux, en boîtes et demi-boîtes.

A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co,

13déc 20 rue de la Douane

BODET & GUEYDAN

MAISON ROUGE No 1,

Entre les deux Marchés,

ET

Encoignure Hôpital et Condé.

APPELLENT l'attention de leurs nombreux clients et du public en général sur leur beau stock de marchandises très varié et constamment renouvelé ayant toujours en vue de maintenir la réputation de la maison rouge, ils vendront les articles suivants à des prix excessivement bas.

—Tels que—

Mérinos à 24 cts.,

Cachemir Ecossais à 30 cts.,

Indienne française à 20,

(Grisaille dit poil de chèvre) à 20,

Casimir à 50,

Mousselines de laine à 12½,

Soi-ries à 50.

Un lot de talmas, manteaux, burnous, etc., pour femmes et enfants, à vendre à cinquante pour cent au dessous de leur valeur.

Il leur reste encore quelques centaines de yards de leur fameux damas à 25 cts. Que les personnes qui en désirent se hâtent.

6déc BODET & GUEYDAN.

PORTO—50¼ vin Porto, L. Pena & Co, au draw back, à vendre par V & E MAIGNAN,

MAGNIFIQUE PLAN AMELIORE.

Triomphe des LOTERIES DE S. SWAN & Co.

Gros lot, $50,000.

—BILLET $10 SEULEMENT—

Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA dans le mois de Décembre, 1858, à AUGUSTA, (Georgie), sous la surveillance des commissaires, comme suit

Classe 44—Pour être tirée SAMEDI [illegible]

Classe 45—Pour être tirée SAMEDI [illegible]

Classe 46—Pour être tirée SAMEDI [illegible]

Classe 47—Pour être tirée SAMEDI [illegible]

Sur le plan de [illegible]

CINQUANTE MILLE BILLETS

Cinq mille cinq cent dix Lots.

Presque un lot pour [illegible] billets.

MAGNIFIQUE PLAN

Tous les Samedis, dans le mois de Décembre.

[illegible]

APPROXIMATIONS

[illegible]

PLAN DE LA LOTERIE

[illegible]

En demandant des billets ou des certificats

[illegible]

S. SWAN & Co, Augusta, Ga.

Université de la Louisiane.

Encoignure des rues Baronne et Common

[illegible]

LEÇONS DE FRANÇAIS,

De Littérature et d'Histoire.

[illegible]

Magnétisme.

MADAME ALLIARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE

Entre les rues [illegible]

TRES lucide [illegible]

Mme Alliard se rend [illegible]

Liquidation pour cause

S. ANTHONY,

Encoignure Française et Victory.

INFORME le public [illegible]

Le stock se compose principalement de

[illegible]

Tout est vendu AU PRIX COUTANT.

A vendre aussi un comptoir de bois, [illegible]

Demande de cuisinière ou de cuisinier.

ON désire acheter ou prendre [illegible] S'adresser au No [illegible]

29 nov—1m

C. DUHAMEL.

Opticien [illegible] Chartres

VIENT de recevoir [illegible] montures, &c., avec les instruments [illegible] verres

Magnifique présent pour christmas

On trouve toujours chez lui [illegible]

C. Duhamel tient toujours [illegible]

Fabrique de thermomètres [illegible]

Jumelles de théâtre [illegible]

Un grand choix de lorgnettes [illegible]

Une grande variété [illegible] terre, de microscopes, de baromètres [illegible] gar, &c. &c.

Ancienne maison Vincent

Encoignure Royale et St-Pierre

MM. DESBONS & BONNECAZE ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont [illegible] l'ancienne MAISON VINCENT [illegible] remettre sur le bon genre de fabrication qui lui a valu sa juste réputation.—Pour cela, ils ont eu à faire de grands sacrifices; aussi, sont-ils en mesure d'exécuter toutes commandes qui leur seront adressées, avec [illegible] tude digne de leur maison.

Ces messieurs informent les dames [illegible] que dimanche prochain [illegible] lunch extra.

Pièces froides au détail. Banquets,

Punch au champagne Noces,

Repas de corps. Bals et soirées

Chocolat et Café

On demande deux apprentis. 4nov—3m

VENTE AU PRIX COUTANT

POUR CAUSE DE LIQUIDATION

POSITIVE ET SANS REMISE

Mme O. LELIEVRE & Cie.

[illegible] Rue Royale

PREVIENNENT le public en général [illegible] elles vendront au prix coûtant [illegible] ment de leur beau magasin ne renfermant que de nouvelles marchandises reçues dernièrement d'Europe. Elles appellent [illegible] l'attention des acheteurs sur leur beau choix d'articles pour cadeaux de Noël et du jour de l'An qui seront également vendus au prix coûtant, ces [illegible] les jours au vantant, et dont elles préparent l'exposition dans ce moment.

Le public sait depuis longtemps que la maison Lelièvre ne promet rien qu'elle ne sache tenir. Elle l'invite donc respectueusement à venir s'assurer de la sincérité de son annonce.

6dec—au1janv O. LELIEVRE & Co

AUX DAMES.

MAGASIN DE MODES.

Mme CADY, modiste.

Encoignure Canal et Chartres,

Au-dessus du magasin de marchandises sèches de [illegible]

A constamment

Des Manteaux et des Mantelets

[illegible]

Des corsages à basques [illegible]

Une grande variété de MANCHES [illegible] très élégantes

—EGALEMENT—

Une variété de jolis modèles de Bonnets, Berthes, Capuchons, Sacs, etc

ROBES de mariage, de théâtre, de soirée, de maison, de promenade

Linge d'enfants

L'assortiment est complet [illegible] trouveront, entre autres articles [illegible] DESSUS pour DEMOISELLES [illegible] genre entièrement nouveau [illegible] les âges et tous les climats, TABLIERS, Mantelets, Sacs, etc

Habillements unis et de fantaisie.

Elle fait sur commande TOUS LES ARTICLES promptement, et le travail ne laisse rien à désirer

24 nov—1m

Charbon Trevorton.

LA Compagnie Trevorton Coal au l'honneur [illegible] chargement de charbon [illegible] Nouvelle Orléans, et son intention est d'en avoir toujours un vaste approvisionnement sur le marché. L'attention du public orléanais est appelée sur ce charbon SEMI-ANTHRACITE spécialement préparé au climat louisianais, et qui est sans égal pour l'usage domestique. Sa supériorité consiste dans sa facile combustion; il brûle aussi facilement que les charbons bitumineux sans fumée. La durée de la combustion est très longue—il brûle lentement, même en petite quantité, ce qui est un économique avantage de faire beaucoup de feu [illegible] désirer. C'est un avantage précieux dans ce pays, il occasionne de l'oppression et répand un gaz délétère on il est extrêmement [illegible] le plus agréable.

Le Trevorton Coal est employé avec avantage dans les cheminées de cuisines, pour les fourneaux, les poêles cylindriques. Une petite quantité donne plus de chaleur qu'aucun charbon connu.

Les consommateurs se féliciteront d'essayer ce nouvel article. On trouvera de nombreuses attestations de sa supériorité à l'office de l'agent et dans le cœur de la compagnie.

Les ordres doivent être laissés à l'une ou l'autre des deux adresses et seront promptement exécutés.

GEORGE W. LEE, Agent,

29 nov—1m 27 rue Conti